



Angerville. -- *Concours de Chiens de Berger au Travail.* -- Messieurs les Bergers qui désirent concourir le 7 juillet prochain, sont priés d'envoyer leur demande à la mairie d'Angerville.

Les Bergers ayant de bons et longs services devront envoyer leur dossier accompagné des certificats de leurs patrons.

Dans l'un et l'autre cas, ceux qui ne font pas partie du Club du Chien de Berger, enverront 5 francs avec leur feuille d'engagement.

Le Maire : J. DESMOLINS.



Concours d'Angerville du 7 juillet 1907

Récompenses aux meilleurs bergers.

En dehors des nombreux prix spéciaux destinés à être attribués aux chiens les plus beaux et les mieux dressés, le Club Français du chien de Berger se propose cette année de récompenser également les meilleurs conducteurs de troupeaux.

A cet effet, nous croyons utile de rappeler aux intéressés que le prochain concours d'Angerville prévoit l'attribution :

1^o De 6 médailles dont deux de vermeil pour récompenser les longs et loyaux services chez les mêmes maîtres.

2^o De 4 médailles à distribuer aux meilleurs bouviers, placeurs et conducteurs de bestiaux.

3^o De deux prix :

a) Médaille de vermeil, diplôme et prime de 100 francs.

b) Médaille d'argent, diplôme et prime de 50 francs, aux bergers qui auront fait le plus d'apprentis et formé les meilleurs élèves.

4^o De deux prix :

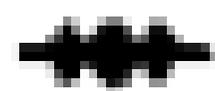
a) Médaille de bronze, diplôme et prime de 25 francs.

b) Médaille de bronze, diplôme et prime de 15 francs, aux meilleurs élèves bergers placés à la tête d'un troupeau depuis au moins un an.

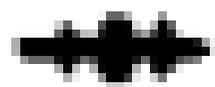
5^o D'une médaille de vermeil grand module à l'agriculteur qui aura autorisé et aidé son berger à former le plus d'apprentis.

Les concurrents de ces diverses catégories sont priés de vouloir bien s'adresser à M. Lecomte, professeur d'agriculture à Etampes, commissaire général du concours d'Angerville.

La liste d'inscription sera close un mois avant le concours, c'est-à-dire le 7 juin prochain.



Angerville. — L'adjudication pour le bal du concours de chiens de berger et de la fête patronale (fixés au 7 juillet) aura lieu le dimanche 12 mai prochain à 2 heures du soir, en la salle de la mairie d'Angerville.





Angerville. — *Concours de chiens de berger.* — Les habitants d'Angerville, soucieux de donner au concours de chiens de berger le plus d'éclat possible, ont décidé de faire une souscription publique pour aider à couvrir les frais nécessités par la fête.

Les billets à 0 fr. 50 donnent droit au tirage d'une tombola dont les lots sont offerts par les amis des bergers et des chiens.

Le bénéfice de la souscription sera versé à la Caisse des écoles d'Angerville.

Les billets, mis en circulation depuis dimanche s'enlèvent très rapidement et tout fait espérer qu'ils seront vite épuisés.

Voici la première liste des lots :

1° Un fusil de chasse, système Lefauchaux, offert par M. le docteur Bellin, d'Angerville. — 2° Un service à dessert (12 assiettes et un compotier), offert par la Maison Allez, de Paris. — 3° 6 bouteilles de champagne et 6 bouteilles de liqueurs, offertes par la Maison Desgroux et Charmais. — 4° 4 bouteilles de liqueurs, Maison Hémard, Montreuil. — 5° 5 bouteilles vins de luxe, Maison Bernasconi, de Moulins. — 6° 5 paires de gants, 1 casquette d'enfant, 1 béret, 1 porte-aiguilles, 1 porte-épingles, 1 tabouret avec thermomètre, 1 sachet, 1 tablier d'enfant, 1 boîte à broses. (*Dons d'un anonyme*).





Angerville. — *Concours de Chiens de Berger du 7 Juillet.*

LETS OFFERTS PAR LA TOURLA

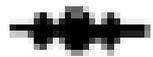
Deuxième liste.

Un Surtout, métal, offert par la Maison Dulayel.

2 Pochettes nationales, Anonyme.

Une boîte Pâte d'alouettes, M. Poisson, de Pithiviers.

Un Jean-Bart, pour enfant, M^{me} Desmolins.





Angerville. — *Concours de chiens de berger.* — L'organisation de ce concours marche à souhait, et cette intéressante fête, s'annonce comme devant être des plus brillantes.

De nombreux engagements sont déjà inscrits ; d'autres sont annoncés, la date de clôture ayant été reportée au 15 juin, à la demande des intéressés.

M. le Ministre de l'Agriculture, cédant au désir de M. Amodru, député, et de M. le maire d'Angerville, a promis de se faire représenter officiellement, afin de montrer à nos populations agricoles tout l'intérêt que leur porte le pouvoir public.

Angerville se prépare à recevoir dignement ses hôtes d'un jour. Dans bien des maisons, discrètement, on prépare des fleurs qui seront la joie des yeux et feront une allée triomphale à l'envoyé du gouvernement et à son cortège.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que le temps soit propice et que l'escourgeon soit mûr à point.

Voici l'énoncé des nouveaux lots offerts à destination de la grande tombola.

Troisième liste.

Deux bouteilles, champagne Mercier, deux bouteilles de Malaga, deux bouteilles madère. Don de M. Rousseau, marchand de vins en gros à Angerville. — Un grand album, pour cartes illustrées, M. Flizot, libraire à Etampes. — Un litre de chartreuse un carafon liqueur, M. Sainsard, cafetier à Angerville. — Un réchaud alcool, 6 cuillères à café avec écrin, un dessous de plat émaillé, une lampe pétrole. M. Mignon Jean, quincaillerie, à Angerville. — Deux litres Chambord, un sucrier porcelaine, une lampe colonne, M. Bézard, épicier à Angerville. — Deux jambonneaux, M. Piet G., charcutier à Angerville. — Une tête de veau, M. Bourgeois, boucher à Angerville. — Un gigot (pré-salé), M. Devouton, boucher à Angerville. — Un dos vert, une plante verte, M^{me} Dauphin, marchande-fruitière, à Angerville. — Un volume, *La vie telle qu'elle est et comment il faut la prendre*, M^{me} Mulard, mère, à Angerville.

(A suivre.)





Angerville. — *Concours de chiens de berger.* — Voici la quatrième liste des lots de la tombola :

Une lampe, nickel et marbre, offerte par M^{me} Courtois, receveuse des postes et télégraphes à Angerville. — Une bouteille de liqueur (la Dunoise), trois bouteilles de champagne, une boîte de pâté d'alouettes, offertes par M. Ravault, maître d'hôtel à Angerville. — Une bouteille de Muscat, de la maison Thironneau, à Bordeaux. — Six demi-bouteilles de noisette des bois, M. Meyer, distillateur à Orléans. — Un bocal prunes, un bocal cerises, M. Royet, épicier à Angerville. — Deux petites planches à hacher, M. Guillon, charpentier à Angerville. — Une robe, une chemise, M^{me} Lagrange, nouveautés à Angerville. — Une tête de femme (stuc), un vase, Anonyme. — Deux cache-pots, M^{me} Boullard, à Angerville. — Un seau à biscuit, une carafe vénitienne, deux boîtes petits fours, une boîte savonnettes, M. Thibault, épicier à Angerville. — Un complet pour enfant de 9 à 10 ans, M^{me} Séjourné, nouveautés à Angerville. — Un album pour photographies, M. Mulard, instituteur à Angerville. — Une nappe Madagascar, M. Rousseau, menuisier à Angerville. — Une tête de porc, M. Pavard Henri, charcutier à Angerville. — Un fourneau à pétrole, une bouilloir suisse, une lampe à alcool, une chopine émaillée, une lampe à pétrole, une salière, une lampe à essence, M. Porquet, quincailler à Angerville. — Deux paniers de fleurs pour encoignure, Anonyme.





Angerville. *Concours de chiens de berger.* — Voici la cinquième liste des lots de la tombola :

Un flacon d'eau de Cologne, 23 gravures à encadrer, un volume : *La Légende de l'Aigle*, M. Desmolins, à Angerville. — Une paire de vases, 3 lots de mouchoirs, M. le docteur Henry, à Angerville. — Deux paires de souliers pour fillettes, M. Arman, cordonnier à Angerville. — Un album pour cartes postales, 2 flacons de liqueurs, M. Popot, épicier à Angerville. — Un service à thé, un encrier fantaisie une pipe en écume de mer, M. et M^{me} Laurens, ancien notaire à Angerville. — 25 litres de vin rouge ou blanc, M. Henri Bruant, vins en gros, à Angerville. — Un bracelet en argent, une broche en argent, une broche en double, une garniture de cheminée en doublé, une broche fantaisie, une paire de boutons de manchettes en doublé, un anonyme. — Une montre à remontoir, un anonyme.



Le Concours de Chiens de bergers

D'ANGERVILLE

Le programme du concours de chiens de berger au travail, organisé par le Club français du Chien de bergers et qui aura lieu le dimanche 7 juillet 1907, à Angerville, sous la présidence d'honneur du Ministre de l'Agriculture, vient d'être définitivement arrêté.

En voici les principales dispositions.

Samedi 6 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, grande retraite aux flambeaux, cortège de voitures illuminées et fleuries.

Dimanche 7 Juillet, à 8 h. 30 du matin, place de la gare, arrivée de tous les bergers et leurs chiens engagés aux divers concours ; 9 heures, place de la Mairie, distribution des brassards aux bergers des concours ; 10 heures, place Badine, concours de beauté, classement et exposition des chiens.

1 h. 1/2, départ du cortège pour le champ du concours ; 2 heures, route d'Ouestreville, concours de chiens de berger au travail 1^{re} et 2^e catégories.

2 h. 20, arrivée à la gare de l'Harmonie du Journal, 80 exécutants.

4 heures, Concert donné devant les tribunes sur le champ du concours par l'Harmonie du Journal et les fanfares de Méréville et d'Angerville ; 5 heures, distribution des récompenses ; 7 heures, banquet.

9 heures, grande retraite aux flambeaux, voitures illuminées et fleuries avec la coopération de l'Harmonie du Journal et des fanfares d'Angerville et de Méréville.

Bal à grand orchestre sous la tente Guignon.

Lundi 8 Juillet, réveil en fanfare ; 10 heures du matin, exposition des lots de la tombola ; 2 heures, jeux divers, course aux œufs, prix en espèces ; 4 heures, à la Mairie, tirage de la tombola.

9 heures, Grand Feu d'Artifice, Bal.

Mardi 9 juillet, 2 heures, bal d'enfants, distribution de gâteaux ; 3 heures, jeux divers ; 9 heures, bal.

La présidence de M. Daubrée.

M. Amodru, député, a reçu à propos de la présidence du concours de chiens de berger, la lettre suivante :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

Paris, le 14 juin 1907.

« Monsieur le député,

« Vous avez bien voulu inviter M. le Ministre de l'Agriculture à présider le concours de chiens de bergers qui doit avoir lieu le 7 juillet à Angerville (Seine-et-Oise).

« M. le ministre me charge de vous faire connaître qu'il vous remercie vivement de votre aimable invitation et qu'il se voit, à son très vif regret, dans l'impossibilité d'accepter par suite d'engagement antérieur.

« Toutefois, désireux de vous donner un témoignage de l'intérêt qu'il porte à ce concours, M. le Ministre a désigné pour le représenter M. Daubrée, conseiller d'Etat, directeur général des Eaux et Forêts...

« Agrérez, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre,

LE DIRECTEUR DE CABINET.

La Tombola.

Voici la 6^e liste des lots de la tombola :

Une galette beauceronne, M. Vivier, boulanger. — 4 vide-poches, 1 porte-montre, une garniture chemise crochet, 2 bas de pantalon crochet, M^{me} Constance Mignon. — Une tenture de papier et sa bordure pour chambre, M. Langlois, peintre. — 1 panier fantaisie, M. Gogel, tourneur. — 1 revolver (boule-dog), M. Grimault, marchand forain. — Une paire soufiers fillette, une paire pantoufles dame, M. Pépin, cordonnier. — 2 bouteilles Vouvray, 2 bouteilles Pontet-Canet, M. Paul Langlois, propriétaire. — 2 vases à fleurs, M. Jouris, gérant. — Une demi-douzaine couteaux de table, M^{me} veuve Henri, coutelière. — 1 gâteau aux amandes, une brioche, M. Guignepain-Mégret, pâtissier. — 3 bouteilles champagne, 2 bouteilles Rhodine, 1 gâteau mascotte,

M. Imbault, maître d'hôtel. — une bouteille cordial, une bouteille picotin, une bouteille kummel, anonyme. — 2 paires de pantoufles tapisserie, M^{lle} Vié, marchande de chaussures. — 1 tableau encadré (paysage sur toile), M^{me} veuve Falcinaigne, propriétaire. — Une trompe pour bicyclette, M. Bosc, mécanicien. — 2 gâteaux kabyle, M. Guignepain Ernest, pâtissier. — 1 chevreau vivant, M. B., à Boiville. — 5 paires de sabots, M. Mégret, marchand de chaussures.

Les personnes qui ont offert des lots et qui ne les ont pas encore déposés à la Mairie (sauf ceux concernant les victuailles), sont priées de les apporter au plus tôt, afin d'en faciliter le classement.

Tous ces lots seront exposés aux vitrines de la Mairie, le vendredi 28 juin. Nous sommes persuadés que la vue seule de cette exposition engagera le public à se procurer les derniers billets.

Pétition auprès du sexe fort.

Le Maire d'Angerville nous envoie la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer :

La fonction de Maire ménage bien des surprises, elle oblige à lire bien des lettres anonymes, celle-ci est rare par son originalité, aussi nous l'adressons à ceux qu'elle vise tout en en garantissons l'authenticité, ce n'est pas une blague !

Angerville, 13 juin 07.

* Monsieur Desmolins,

* Voyant approcher le concours de chiens de berger, ceci me rappelle que dans mon jeune temps la Fête Patronale était beaucoup plus jolie qu'aujourd'hui.

* Il y a dix ans la fête était encore belle.

* Les jeunes gens étaient beaucoup plus à l'étiquette qu'aujourd'hui. Jamais ils n'auraient osé faire une Saint-Pierre, sans danser avec des gants.

* Depuis quelques années je m'aperçois que la jeunesse ne danse plus gantée.

* Alors j'ai pensé que par votre influence sur la jeunesse vous pourriez peut-être par une réunion un dimanche ou un soir ramener les jeunes gens à de meilleurs sentiments et les décider à mettre des gants pour danser. Je serais très heureux si vous pouviez arriver à quelque chose. Car ceci donnerait un tout autre éclat au bal du concours.

* Recevez mes salutations.

** Un vieux danseur,*

*qui voudrait voir relever le prestige de la fête ainsi que de la jeunesse. **

Fort heureusement, la loi municipale n'autorise pas le maire à réglementer les costumes et le port des gants, sans quoi il y aurait de nombreuses « chutes d'écharpes ».

Aussi le maire d'Angerville ne provoquera pas un « meeting » pour discuter sur l'opportunité du port des gants au bal. C'est aux jeunes filles à entreprendre cette croisade de galanterie, et comme nos jeunes gens sont français, ils s'inclineront de suite et se rendront à leurs légitimes désirs.

Toutefois si le « Vieux Danseur » voulait bien présider lui-même la réunion, le maire se ferait un plaisir de lui servir d'assesseur et de mettre à sa disposition le salon de la mairie.

Le gant est jeté, au « Vieux Danseur » de le relever.

Les préparatifs.

Pour terminer, parlons un peu du concours. Les retraites aux flambeaux se feront en voitures fleuries et illuminées. Des bannières d'honneur seront décernées aux véhicules décorés avec le plus de goût. Des adhésions nombreuses sont dès maintenant reçues, on a déjà compris la nouveauté, le pittoresque de ce genre de cortège. Ce sera un succès de plus pour le concours. Le dimanche, l'Harmonie du Journal, composée de 85 exécutants hors ligne, donnera au défilé un attrait incomparable.

Faut-il le dire ?

Plus de 6000 roses artificielles sont déjà confectionnées pour l'ornementation des rues et places, Angerville sera-t-il plus beau que pour la fête des eaux ? Les uns disent non, d'autres disent oui, le vieux « Marcheur » dit oui, à la condition qu'il fasse beau.

Le Concours de Chiens de bergers

D'ANGERVILLE

Les préparatifs du concours de chiens de bergers au travail sont poussés activement; voici à nouveau le programme de la fête.

Samedi 6 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, grande retraite aux flambeaux, cortège de voitures illuminées et fleuries.

Dimanche 7 juillet, à 8 h. 30 du matin, place de la gare, arrivée de tous les bergers et leurs chiens engagés aux divers concours; 9 heures, place de la Marie, distribution des brassards aux bergers des concours; 10 heures, place Radine, concours de beauté, classement et exposition des chiens.

1 h. 1/2, départ du cortège pour le champ du concours; 2 heures, route d'Ouestreville, concours de chiens de berger au travail (1^{re} et 2^e catégories).

2 h. 20, arrivée à la gare de l'*Harmonie du Journal*, 80 exécutants.

4 heures, **Concert** donné devant les tribunes sur le champ du concours par l'*Harmonie du Journal* et les fanfares de Méréville et d'Angerville; 5 heures, distribution des récompenses; 7 heures, banquet, salle Imbault, hôtel des Voyageurs.

9 heures, *grande retraite aux flambeaux*, voitures illuminées et fleuries avec la coopération de l'*Harmonie du Journal* et des fanfares d'Angerville et de Méréville.

Bal à grand orchestre sous la tente Guignon.

Lundi 8 juillet, réveil en fanfare: 10 heures du matin, exposition des lots de la tombola; 2 heures, jeux divers, course aux œufs, prix en espèces; 4 heures, à la Mairie, tirage de la tombola.

9 heures, **Grand Feu d'Artifice**, Bal.

Mardi 9 juillet, 2 heures, bal d'enfants, distribution de gâteaux; 3 heures, jeux divers; 9 heures, bal.

La Pétition pour les Gants.

Nous recevons la lettre suivante que notre impartialité nous oblige d'insérer.

« Nous avons lu avec la plus vive émotion la lettre du « Vieux Danseur », nous trouvons ses revendications très justes, mais nous attendions de lui un rendez-vous pour les fixer une fois pour toutes et nous indiquer ses nuances favorites. Inciter des jeunes gens à porter des gants destinés à envelopper la taille des jeunes filles est chose des plus délicates, des plus osées, mais encore aurait-il fallu qu'en une phrase lapidaire, il nous eût fait connaître ses préférences. D'où notre perplexité! Dans notre désarroi, nous avons été demander à M. le Maire de nous donner quelques idées là-dessus. Lui, il est de la dernière classe, alors il s'est excusé; dans son temps, on parlait de couleurs pailles, ventre de biche, cuisse de nymphe émue, etc., il nous a même parlé de barbeau, bleu barbeau, tout cela c'est de l'antiquité. Ah! si le vieux Danseur, qui, sûrement, doit être de l'avant dernier moteur, daignait se faire connaître, avec quel plaisir nous lui demanderions ses couleurs préférées! Puisqu'il écrit, il doit lire, eh! bien qu'il retrempe sa plume et nous dise une fois pour toutes ce que nous devons faire. Oh! vieux Danseur, rédempteur des gants, apôtre des élégances disparues, secourez-nous, daignez lancer vos fulgurantes lumières sur

« Un groupe de jeunes Valseurs. »

La Tombola.

Les personnes qui ont encore en leur possession des carnets de la tombola sont invitées à déposer, jeudi prochain, 4 juillet, le montant des fonds qu'elles ont recueillis.

Tout en les remerciant de leur bienveillant concours, le Comité compte sur elles, jusqu'à la dernière heure, pour hâter le placement des derniers billets.

7^e liste.

Un coupe-ruits nickelés, un album photographies un seau à biscuits nickelé, M. Dargent, épicier. — un costume garçonnnet 4 à 6 ans, M. Poussin. — deux chapeaux d'enfant, un bonnet dame M^{lle} Barct. — trois cordes à sauter, M^{me} veuve Dardaud. — un surtout de table, M. Charpentier, épicier. — trois porte-cigarettes, M. Bloch. — vingt volumes *Romans et aventures célèbres*, M. Bois. — une chèvre, M. Planson Auguste. — six verres à vin, 6 verres à bordeaux, 6 verres à madère, Anonyme. — une paire d'andouilles, M. Minier, charcutier. — 4 boîte savonnettes, M. Godin. — une lampe montée nickel un beurrier, 2 sujets grands, 2 sujets petits, porte-allumettes, M. Baran. — un sac à ouvrage, une serviette à œufs, une paire de vases chinois, une ménagère (tapisserie à faire), une cafetière (Chine), Anonyme. — 10 pains de 2 kilos, M. Boulard. — 6 pains de 1 kilo, M. Vassor. — 2 saucissons, M. Pavard-Baranton. — 6 éventails, 26 cartes menus, 6 porte-crayons, 1 flacon menthe, 1 flacon cassis de Bourgogne, 1 flacon cacao, 1 flacon Quina-Colla, 1 porte-cigarettes, 2 flacons Cherette, 1 cucrier, M. Magnier, Dijon. — 1 pain de 2 kilos, boulangerie d'Andonville. — 3 bouteilles champagne, M. Fleureau, vins en gros. — 1 litre kummel, une bouteille Délectine, M. Cochin, cafetier. — 1 foulard soie, une paire bretelles, M. Barbier-Gombault. — 2 verres à pied cristal, une tabatière corne, une pipe, racine de brayère, anonyme. — 1 quasi de veau, M. Germain, boucher. — une pompe et son clui pour bicyclette, une lanterne de bicyclette, M. Christophe G. — une planche à repasser, M. Gauchet.

Le Banquet.

Le banquet du concours aura lieu à 7 heures du soir, salle Imbault, hôtel des Voyageurs; le prix en est fixé à 5 francs; les personnes qui désirent y assister sont priées de se faire inscrire, sans retard, à l'Hôtel des Voyageurs ou à la mairie d'Angerville.

Le Concours de Chiens de bergers

D'ANGERVILLE

C'est dimanche prochain qu'aura lieu, à Angerville, le concours de chiens organisé par le Club Français du Chien de Berger ; les préparatifs en sont poussés avec activité et l'on espère pouvoir compter sur le beau temps qui favorise d'ordinaire les fêtes d'Angerville. Voici le programme de la fête :

Samedi 6 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, grande retraite aux flambeaux, cortège de voitures illuminées et fleuries.

Dimanche 7 Juillet, à 8 h. 50 du matin, place de la gare, arrivée de tous les bergers et leurs chiens engagés aux divers concours ; 9 heures, place de la Mairie, distribution des brassards aux bergers des concours ; 10 heures, place Badine, concours de beauté, classement et exposition des chiens.

1 h. 1/2, départ du cortège pour le champ du concours ; 2 heures, route d'Ouestreville, concours de chiens de berger au travail (1^{re} et 2^e catégories).

2 h. 20, arrivée à la gare de l'Harmonie du Journal, 80 exécutants.

4 heures, Concert donné devant les tribunes sur le champ du concours par l'Harmonie du Journal et les fanfares de Méréville et d'Angerville ; 5 heures, distribution des récompenses ; 7 heures, banquet, salle Imbault, hôtel des Voyageurs.

9 heures, grande retraite aux flambeaux, voitures illuminées et fleuries avec la coopération de l'Harmonie du Journal et des fanfares d'Angerville et de Méréville.

Bal à grand orchestre sous la tente Guignon.

Lundi 8 Juillet, réveil en fanfare ; 10 heures du matin, exposition des lots de la tombola ; 2 heures, jeux divers, course aux œufs, prix en espèces ; 4 heures, à la Mairie, tirage de la tombola.

9 heures, Grand Feu d'Artifice, Bal.

Mardi 9 juillet, 2 heures, bal d'enfants, distribution de gâteaux ; 3 heures, jeux divers ; 9 heures, bal.

La Tombola.

8^e liste.

Deux paires de mitaines, 1 col, 1 tablier, 2 nœuds cravate, Anonyme. — 1 paire de jambières cuir verni, M. Aubry, cordonnier. — 2 canetons, M. Lesage, beurrier. — 1 demi sac d'avoine, M. Breton, Monnerville. — 1 sac de charbon, M. Jacques. — 2 bouteilles de champagne, Anonyme. — 1 gilet noir, M. Gauthier. — 1 sac assortiment de graines pour oiseaux, M. Charpentier, grainetier. — 1 boîte parfumerie, M. Lami, coiffeur. — 1 sac gruau, M. Auclère, meunier. — 2 lapins et 2 poulets, M. Sellerin, Dommerville. — 1 lapin, M. Jamiot, couvreur. — 1 fouet fantaisie, M. Habert, bourrelier. — 1 banc de jardin, M. Caranton. — 1 sac de charbon, M. Lainé. — 1 caisse 20 canettes, bière de l'Éclair, M. Durlevranger. — 1 fût de 40 litres de bière, M. Bonvallet, brasseur. — 2 tableaux sur toile encadrés M^{me} Germain.

Afin de permettre au public de profiter en entier de la fête patronale, le tirage de la tombola, annoncé pour le lundi 8 juillet, n'aura lieu que le dimanche suivant 14, à 3 heures du soir.

Par suite, la remise à la mairie des carnets encore en cours pourra ne s'effectuer que le jeudi 11 juillet, terme de rigueur. Avis aux personnes qui désirent se procurer des billets.

Le Banquet.

Le banquet du concours aura lieu à 7 heures du soir, salle Imbault, hôtel des Voyageurs ; le prix en est fixé à 5 francs ; les personnes qui désirent y assister sont priées de se faire inscrire, sans retard, à l'hôtel des Voyageurs ou à la mairie d'Angerville.

Départs d'Etampes pour Angerville : 8 h. 18, 9 h. 58, mat. ; 1 h. 50, 3 h. 30 et 4 h. 13 soir.

Retour : 2 h. 49, 6 h., 6 h. 58, 9 h. 46, 11 h. 54 soir.

Une Fête de l'Agriculture



LE CONCOURS DE CHIENS DE BERGER

A ANGERVILLE



Il faut féliciter la ville d'Angerville du grand succès que fut dimanche le concours de chiens de berger. Tout a contribué à l'éclat de la fête, l'accueil empressé de la municipalité et de la population, la présence d'un représentant du Ministre de l'Agriculture et des autorités locales et régionales, l'extraordinaire affluence du public, l'intérêt même et l'excellente organisation du concours et jusqu'au beau temps qui, dédaignant le reste de la France en ce mois de juillet pluvieux et froid, a souri dimanche à Angerville.

Le compte-rendu détaillé que l'*Abeille* donne ci-après fera suffisamment revivre, aux yeux de nos lecteurs l'apparat et le succès de cette journée qui marquera dans les annales de la Beauce.

Ce que nous voulons souligner ici en quel-

~~le~~ ~~est~~ ~~le~~ ~~si~~ ~~le~~ ~~plein~~ ~~d'intérêt~~
rait la présence de robustes et vaillants agriculteurs qui étaient venus de toutes parts à cette fête des bergers, des moutons et des chiens. On retrouvait là la forte et saine population rurale que les politiciens révolutionnaires n'ont pas entamée, et qui constitue la véritable réserve de la France. Ce n'est pas parmi elle, certes, qu'ils trouveraient des adeptes, les apôtres du découragement, du pessimisme, de la révolution et de l'antipatriotisme qui cherchent à répandre partout l'anarchie ; et à l'agitation des brouillons et des sectaires qui occupent trop souvent de leurs passions et de leurs haines la premier plan de la scène politique, nous aimons à opposer les solides bataillons de ces braves gens dont la vie est toute faite de travail et de probité.

C'était leur fête dimanche, celle de l'une des plus importantes branches de notre agriculture régionale. Les orateurs qui ont pris la parole soit à la distribution des récompenses, soit au banquet, ont rendu un hommage mérité à leurs qualités et à leurs progrès, et le gouvernement de la République y a ajouté le sien sous la forme d'une haute distinction conférée à un brave berger de Beauce.

Nous permettra-t-on, à notre tour, de voir dans la cérémonie de dimanche, non seulement une fête de l'agriculture, mais aussi une fête de l'union et du travail, une manifestation des sentiments laborieux et paisibles des populations rurales de notre région ? La Beauce a prouvé une fois de plus qu'il n'y avait pas place chez elle pour les « mauvais bergers » et elle a donné ainsi un précieux encouragement à ceux qui s'efforcent de maintenir ici les idées d'ordre, de concorde et de travail, chères à l'agriculture française et auxquelles la nation se montre de plus en plus attachée.

Angerville voyait dimanche, pour la seconde fois, à dix ans d'intervalle, s'organiser sous les auspices du C. F. C. B., Club français du Chien de Berger, un curieux concours national de chiens de berger. Et comme la petite ville sait honorer les savants auxquels elle a donné le jour, elle avait orné particulièrement la statue et la maison natale de l'aïeule du C. F. C. B., de l'agronome Tessier. C'est qu'en effet le savant Angervillois qui fut membre de l'Institut de France et Inspecteur général des Bergeries Impériales, fut chargé, vers 1810, par le Ministre de l'Intérieur du temps, de réviser et refaire les antérieures instructions sur « les bêtes à laine — particulièrement sur la race du Mérinos, — et la manière de former de bons troupeaux, de les multiplier et soigner convenablement en santé et en maladie ». Dans la préface de ce volume, l'auteur indique ceci : « J'ai placé à la fin de l'ouvrage un article relatif aux bergers, classe d'hommes, sans les soins et l'intelligence de laquelle on ne peut avoir de bons troupeaux ; j'ai même indiqué la manière d'élever des chiens qui eussent des qualités convenables pour faciliter avec le moins d'inconvénients possible, la conduite des bêtes à laine au pâturage et en voyage. »

Et dans le cours de l'ouvrage l'auteur donne des instructions pour le choix et le dressage des chiens :

« Le premier soin est de bien choisir la race ; celle dite *chien de berger* est la meilleure. A six mois on commence à dresser les jeunes, à un an ou à quatorze mois leur éducation est faite. Tant qu'on cherche à les dresser, on aurait tort de les laisser courir avec les autres chiens après les moutons, ils seraient gâtés pour jamais. Le berger les tient en laisse, il les envoie seuls, pour qu'ils ne soient pas troublés. Il les corrige chaque fois qu'ils désobéissent et mordent

les animaux ; souvent il est obligé de leur casser les crochets. Quand il exerce un chien, il se met près du troupeau ; peu à peu il s'en éloigne à mesure que le chien se forme : à la fin, de quelque distance qu'on lui ordonne de courir, il fait ce qu'on lui demande et ne manque pas de partir. Les meilleurs sont ceux qui ayant été battus reviennent caresser leur maître. » Et il conclut : « Un bon chien doit obéir ponctuellement, ménager le bétail, être très surveillant et même méchant au parc. »

On le voit, Tessier avait déjà fait pratiquer la science du dressage du chien de berger, et ses instructions seraient encore utiles à relire. Il était donc doublement juste et opportun que la ville d'Angerville fût choisie pour aider au développement de ces utiles instructions, et la solennité de dimanche a prouvé que les cultivateurs et éleveurs de notre temps les savent mettre en pratique.

La Décoration des Rues.

On a gardé dans le pays un souvenir si agréable de la Fête des Eaux du 11 septembre 1887 qu'il est difficile de se rappeler de n'avoir jamais à faire mieux, comme décorations de rues ; cependant, dimanche, en égard à la période de mauvais temps qui a précédé la fête, il nous a semblé que l'ornementation pouvait supporter avantageusement la comparaison avec celle d'il y a trois ans, surtout dans les rues allant de la gare au champ du concours.

Chacun fit preuve en tout cas de bonne volonté et cela paraissait évident dès l'arrivée à Angerville ; la station et le café de la gare étaient agréablement décorés et à l'entrée de la place du Marché avait été érigé un arc de triomphe de verdure orné d'écussons, de drapeaux, de guirlandes et de fleurs aux couleurs éclatantes.



Le chien de Beauce
(*Bas-Rouge*).

Sur la route de Monnerville deux portiques, d'une véritable originalité comme disposition, érigés par MM. Germain, boucher et Gauchet, carrossier, traversaient la rue l'un en face du dépôt de la laiterie des Fermiers-Réunis, l'autre du magasin de M. Germain, boucher, à la boutique de M. Trublard, ferblantier.

Mais ce qui a conquis tous les suffrages, c'est la Grande-Rue entre l'hôtel de France et la place Badine ; une double haie de sapins fleuris de roses en papier écloses entre les mains des dames du quartier avait surgi entre les pavés des trottoirs, servant de bordure à la décoration des maisons qui avaient presque toutes leurs façades enguirlandées et pavoisées surtout sur la place Tessier, la place de la Mairie et la place de la Liberté ; le café de l'Agriculture, la maison de M. Christophe, horloger ; celle de M. Devouton, boucher, méritent une mention spéciale et nous croyons savoir que des diplômes spéciaux seront décernés à cette occasion.

La maison communale, de l'avis général, était superbe, les ouvertures avaient été encadrées de panneaux de verdure piqués de roses ; deux médaillons sur les côtés et au fronton de grandes lettres R. F. faites de fleurs aux couleurs nationales se détachaient d'une façon merveilleuse.

Tous les passants s'arrêtaient à hauteur de l'Épicerie Parisienne où, allant d'un côté de la rue à l'autre, une guirlande avait comme pendentif l'image grandeur naturelle d'un des héros de la journée et cette légende rébus :

Chien de Beauce mi E. O. B. I. 100

dont trois charmantes demoiselles ont bien voulu nous faire la traduction : *Chien de Beauce très soumis et obéissant !*

Enfin à l'extrémité de la rue, sur l'emplacement occupé il y a trois ans par une réduction du château d'eau, un magnifique portique se dressait ; à la clef de voûte était suspendue une reproduction en fleurs de la croix du Mérite agricole, œuvre de M^{me} Haran elle-même, en l'honneur de la distinction honorifique qui fut attribuée dans le cours de l'année dernière au sympathique conseiller municipal et président de la Fanfare d'Angerville.

A côté, la maison de M. Bézard, épicier, où naquit l'agronome Tessier était également artistement décorée d'inscriptions en lettres tricolores ; plus loin la maison de M. Brunet, maréchal, constituait un fond bien en harmonie comme décoration avec le portique élevé à l'extrémité de la rue.

Samedi soir, après une journée plutôt dou-

teuse, les plus pessimistes devaient convenir que la bienfaisante étoile qui préside aux destinées des fêtes d'Angerville ne faillirait pas; la journée du lendemain serait belle. Aussi la retraite fut-elle très brillante et très animée, grâce surtout à l'entrain de la Fanfare d'Angerville, déjà sur la brèche, secondée par les Sapeurs-Pompiers. Longtemps le serpent défila dans les rues acclamé partout, plus acclamé encore au passage des voitures fleuries, notamment celle de M. Ducarrage, entrepreneur de serrurerie, qui obtint le premier prix; celle de l'hôtel de France, deuxième; celle de M. Bonvallet, qui fut classée troisième, et quatrième la bicyclette de M. Sagot, commis de M. Devouton, boucher, dont cadre, jantes et rayons, étaient tressés de fleurs.

A l'arrivée de la retraite devant la gare, chacun des lauréats reçut une superbe orillanne vert et rouge avec l'inscription: Angerville, 7 juillet 1907.

Le Concours de Beauté.

A la première heure, la Fanfare se trouvait à ~~l'entrée, ainsi que MM. Desmolin, commissaire~~ comte, professeur d'agriculture à Etampes, commissaire général du concours, et les autres commissaires de la fête, pour recevoir les invités; un grand nombre de *toutous* y étaient également rassemblés et accueillirent par le plus joyeux concert M. Boulet, président du C. F. C. B., l'initiateur des concours de chiens de berger.

Aux sons d'un alerte pas redoublé joué par la Fanfare, on se rendait sans tarder, par la route de Villeneuve, à l'emplacement réservé sur la place Badine pour le concours de beauté et l'exposition des chiens.

Assisté de MM. Yon, éleveur à Orléans, Bauhaire, Billard, d'Intréville, Rabourdin, de Mérouville, Breton, de Monnerville, Plançon, Surugue, secrétaire général de la régie aux bestiaux du marché de la Villette, Lecomte, professeur d'agriculture à Etampes, et de MM. Barberon, Clavier et Jannin, élèves de l'école nationale d'agriculture de Grignon, M. Boulet procédait à l'examen des candidats. Chacun d'eux devait montrer patte blanche, c'est-à-dire les deux ergots qui sont le signe caractéristique de la pureté de la race; pour n'avoir pu montrer qu'un de ces ergots, *Sultan*, un superbe briard de l'école de Grignon, ainsi que *Parfait*, à M. Caillette de Saint-Mandé, furent éliminés; et le jury se trouvait seulement en présence, pour les chiens de Brie à robe noire, de sept candidats, tous soigneusement lavés et peignés et avec une belle raie « à la mode » dans le dos, quelques-uns même, mais nous n'osons le dire trop, avec un coup de fer à la moustache. Qu'il y avait loin de ces beaux échantillons affinés, aux représentants de la race d'apparence rébarbative qu'on pouvait voir il y a quelques jours, souillés de boue, exercer leurs si intéressantes fonctions dans nos champs détrempés par la pluie!

Les membres du jury, toutefois, paraissaient faire moins attention à ces détails de toilette, appréciés surtout par les profanes, qu'aux vrais signes caractéristiques du vrai chien de Brie: poitrine large, taille élevée, jambes nerveuses, yeux intelligents. Après le défilé réglementaire des deux candidats les mieux cotés, défilé au cours duquel l'un des *toutous* se permit une incongruité qui souleva un immense éclat de rire dans la foule, c'est *Viki de la Hulpe*, à M. Lamarque, de Paris, qui était classé premier contre *Sidi II*, à M. Hédiard, de Paris également.

Du côté du beau sexe, c'est *Cléo* — Cléo de Mérode, comme disait plaisamment l'un des commissaires — à M^{lle} Raoul Duval, de Genillé, qui l'emporta sur *Théo*, de M. Leys, de Pantin.



Le chien de Brie
(*Caporal*).

Pour avoir été retardataires, des Brie clair ne furent pas classés ; *Lisette*, à M. Adenis Gourdon, d'Argenton, obtint la palme dans cette catégorie ; quant au prix d'élevage réservé au plus beau lot composé d'au moins 3 chiots âgés de 6 à 18 mois, il fut décerné à *Sans-Gêne I*, *Sans-Gêne II* et *Frimousse*, présentés par M. Caillette.

A l'appel des Chiens de Beauce à robe noire, quinze candidats viennent se ranger en cercle autour du Président ; dans cette gent remuante le choix est plus difficile, aussi doit-on mettre en ligne de compte des caractères connus des seuls initiés : longueur des poils à la naissance et à l'extrémité de la queue ; le chien de Beauce se distinguant essentiellement du chien de Brie par le peu de longueur de son poil, c'est aux derniers endroits où ce poil subsiste qu'on doit

le mesurer et c'est cette particularité, avec bien entendu d'autres qualités, qui a valu à *Fariboul*, de M. Evillot, de Beauregard, d'être classé premier ; dans les femelles, *Mésange*, à M. Fays, d'Ormesson, obtint les premiers suffrages, et c'est M. Evillot qui obtint le prix d'élevage avec son trio *Bergère, Coquette et Fariboul*.

L'arrivée des autorités.

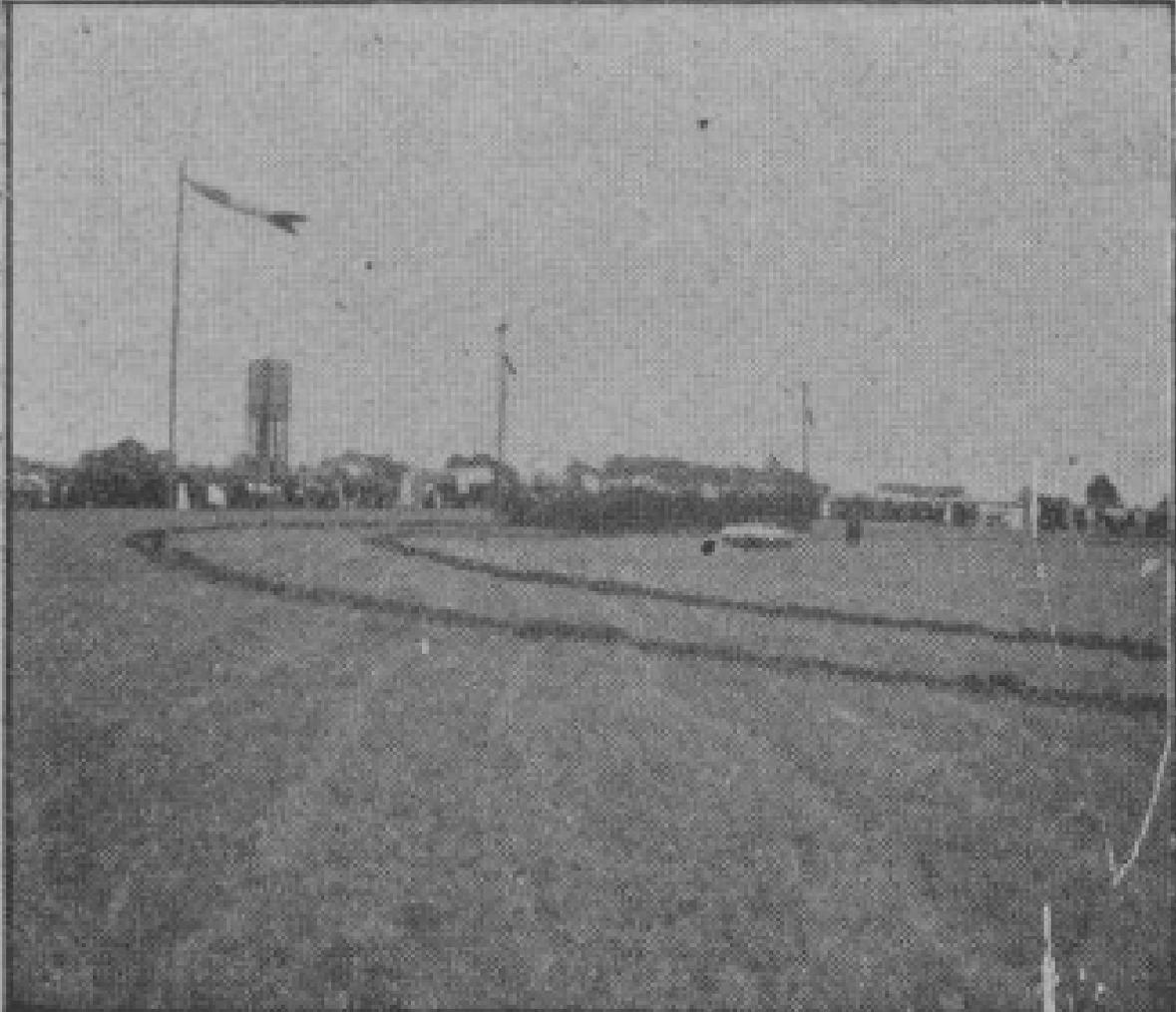
A midi, on se rendait de nouveau à la gare où arrivaient, en compagnie de MM. Amodru, député, et Jouhannaud, sous-préfet d'Étampes, M. Daubrée, conseiller d'État, directeur des Eaux et Forêts, spécialement délégué par M. le Ministre de l'Agriculture pour présider le concours. Sur l'invitation qui leur en avait été instantanément faite par M. Boulet, tous les bergers accompagnés de leurs chiens s'étaient rendus devant la station du chemin de fer et formaient la haie d'honneur que se plurent à admirer le représentant du gouvernement et ses compagnons ; puis avait lieu un nouveau défilé en musique pour conduire les notabilités à l'Hôtel des Voyageurs pendant la trêve destinée à permettre aux bergers et à leurs élèves à quatre pattes de se mettre en mesure d'affronter les épreuves du concours de chiens de berger au travail.

Déjà l'affluence est grande à Angerville ; par tous les moyens de communication : à pied, en voiture, en omnibus, voire en automobile, les habitants des communes voisines arrivent ; à chaque train de nombreux voyageurs descendent dans les deux directions d'Étampes et d'Orléans ; aussi une foule nombreuse accompagne déjà la fanfare de Méréville encore sous le coup de feu de son voyage à Tours, et les sapeurs-pompiers qui font escorte aux personnages officiels.

A l'arrivée devant la Mairie le cortège s'arrête un instant et aux accents de la *Marseillaise* M. le Conseiller d'État fait remise au caporal Bahier de la médaille d'honneur qui lui a été décernée par le gouvernement de la République en raison de ses longs et loyaux services à la Compagnie des sapeurs-pompiers d'Angerville. Et puis, aux sons de la musique, en route pour le champ du concours !

Le Concours de Manœuvres.

C'est route d'Oustréville un peu plus loin que le château d'eau, sur une pièce de terre appartenant à M. Paul Plé, qu'était établie la piste ; le temps déplorable que nous subissons ayant retardé la récolte d'escourgeon qui était à faire sur cette pièce, le Comité d'organisation aurait été bien embarrassé, si l'obligeant propriétaire ne s'était lui-même offert à la séance du Conseil municipal tenue mercredi, à mettre le terrain en état ; pourvu d'un outillage très moderne M. Plé avait dès vendredi matin fait faucher, botteler et enlever la récolte sur le vaste espace qui lui était demandé.



La piste.

Au foul le petit bois.

Au pied d'une confortable tribune, montée par M. Roblin-Beauhaire, charpentier, pavoisée et décorée de drapeaux, une piste ellipsoïdale de 150 et 75 mètres de diamètres se déroulait sur une longueur de 300 mètres, accidentée d'un fossé, d'une double haie biconvexe et d'une banquette ; à l'extrémité de la piste, du côté de Ville-neuve, avaient été disposés une estrade pour les membres du jury et un parc où étaient en-
cadrés les moutons mis également à la disposition du C. F. C. B. par M. Plé.

Dix-huit candidats s'étant présentés pour le concours de chiens de berger au travail, il était procédé à un tirage au sort pour établir dans quel ordre les concurrents devraient opérer.

Le n° 1 fut relativement heureux, car le public encore clairsemé dans le vaste champ du concours n'effrayait pas les moutons ; ceux-ci sautèrent avec beaucoup d'ensemble le fossé, mais en arrivant à la double haie, au lieu d'obéir à l'invitation du berger et à la poussée du chien, ils tournèrent l'obstacle avec un accord non moins parfait ; une nouvelle tentative n'ayant pas plus de succès, le berger renonce à « filtrer » son troupeau qui passe assez bien la banquette si ce n'est que deux des moutons — des *suba-teurs*, sans doute — se couchent et font le mort. Après l'épreuve, le berger et son fidèle briard viennent mettre les *tra-nards* à la raison.

La foule de plus en plus nombreuse s'augmente encore à l'arrivée du train de 2 h. 21 dont vient de descendre l'*Harmonie du Journal* qui prête son concours gracieux à la fête et quantité d'habitants d'Étampes ; le service d'ordre est bientôt débordé ; les frêles barrières — un simple fil de fer — sont franchies, et cette fois ce n'est plus la paisible Beauce : « C'est un petit Longchamp », entend-on dire de tous les côtés.

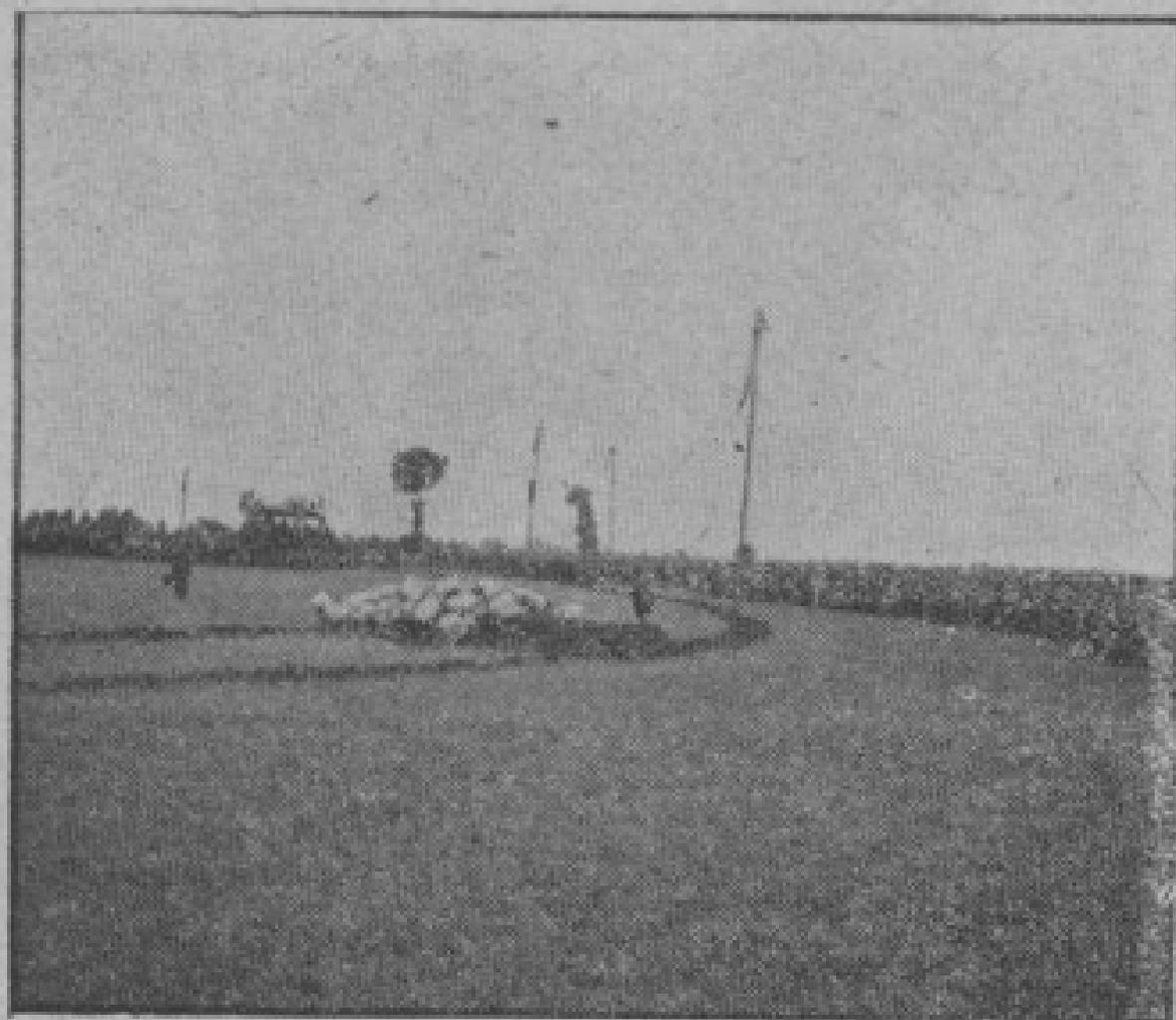
Aussi, bien que le berger n° 2 eût deux chiens à sa disposition, un briard et un beauceron, dès le passage du fossé le troupeau, avec le mouton noir en tête, piquait une véritable charge vers la buvette installée près de la route par M. Viron, d'Étampes. On crie : « Bravo, bravo, ils vont prendre un bock ! » Heureusement *Bos-Rouge* et *Caporal* après avoir fait opérer à l'escadron ovin une conversion sur la buvette de la brasserie Bonvallet, le ramènent à l'entrée de la double haie ; un des moutons, un vieux, s'y engage, mais les autres restent campés sur leurs quatre pattes paraissant très occupés à écouter la musique :

Où le père a passé, passera bien l'enfant...

se dit le berger, qui saisit un des plus jeunes moutons par la patte et l'entraîne ; mais le « truc » n'a pas de succès et le passage difficile ne peut être franchi.

Dans un autre lot c'est le chien qui perd la tête ; la pauvre bête affolée va d'un bout de la piste à l'autre, très occupée à japper et à répondre aux appels des spectateurs ; elle laisse se débrouiller seul son berger qui ne parvient pas moins à conduire convenablement sa compagnie bêlante.

Enfin le lot n° 3 franchit sans hésitation et



Le saut de la banquette.

aux applaudissements chaleureux du public la passe difficile ; seul un mouton récalcitrant reste en arrière, les deux pattes de devant repliées, le nez en terre et l'arrière-train relevé ; on a de la peine à lui faire quitter cette singulière position.

Les numéros suivants paraissent plus favorisés ; les moutons déjà familiarisés avec la foule et le bruit des musiques, sont plus maniables et passent sans trop de difficulté la double haie, parfois cependant le troupeau, après s'être engouffré dans la passe, fait vivement demi-tour sans raison apparente et se disperse dans toutes les directions.

Plus habitués aux foules, les chiens de bouvier de la Villette passent leurs épreuves avec un succès encore plus grand. Peut-être bien aussi que pour les derniers numéros, les moutons qui, successivement et par lots de vingt-cinq bêtes, ont fait et refait le trajet, passé et repassé les obstacles, le petit bois n'a plus de mystère.

Il est plus de cinq heures quand, les épreuves finies, le jury revient à Angerville; devant la Mairie une foule énorme est massée pour écouter le concert donné par l'*Harmonie du Journal*, sous la direction de son chef, M. Caillaud-Massenet.

Un programme orné de vues d'Angerville annonçait cinq morceaux fort intéressants, dont l'ouverture de *Poète et Paysan*, de Suppé; la *Grande valse* de concert, non moins connue, de Chabas, et le *Ballet égyptien*, mélodieux et élégamment descriptif, de Luigini, père du chef d'orchestre regretté de l'Opéra-Comique, mort récemment.

L'*Harmonie du Journal* a joué supérieurement; elle est admirablement montée de familles d'instruments divers, de saxophones notamment qui donnent à l'orchestre une douceur voisine de celle des orchestres à cordes et elle possède des solistes d'un beau talent. Elle est aussi admirablement conduite par un chef de haute valeur; aussi la foule attentive a écouté religieusement ce beau concert, finissant par la célèbre *Marche indienne*, et a applaudi comme c'était justice cette belle Société que nous avons jugée très supérieure à celle qui était venue à Élatupes, il y a deux ans à l'occasion de la fête de gymnastique. C'a été une bonne fortune pour Angerville de la posséder pour rehausser la gaie solennité de sa jolie fête.

La Distribution des Prix.

Le jury ayant terminé ses délibérations, se rend pour la distribution des récompenses sous la tente du bal Guignon ; à l'estrade des musiciens prennent place les notabilités, sous la présidence de M. Daubrée, tandis que les membres du C. F. C. B. disposent les prix sur des tables au pied de cette tribune improvisée.

La fête foraine bat son plein ; la mécanique du manège de chevaux de bois moule des airs avec rage ; les pétards du jeu de la tête de turc éclatent à chaque instant ; des chanteurs forains « clament » la dernière chanson populaire et c'est au milieu de ce joyeux vacarme que les notabilités et les membres du Club procèdent à la remise des récompenses aux lauréats du concours. Aussi nos lecteurs nous sauront gré de publier ici *in extenso* la belle allocution que fit M. Daubrée et le palmarès des récompenses dont la lecture, pour être entendue de la foule qui se pressait sous la tente, occasionna au dévoué M. You, presque une extinction de voix.

M. Daubrée a parlé en ces termes :

« Messieurs,

« C'est avec une grande satisfaction que j'ai reçu l'agréable mission que m'a donnée M. le Ministre de l'Agriculture, de le représenter auprès de vous.

« J'avais entendu souvent parler, avant cette journée, de l'œuvre utile entreprise par vos soins et poursuivie avec un succès chaque année grandissant.

« J'avais admiré déjà, comme tout le monde, les beaux spécimens de chiens de berger des races de Brie et de Beauce, tant au concours général agricole qu'à l'exposition canine de Paris. Mais, je n'avais jamais assisté à l'intéressant spectacle du travail des chiens de berger, qui témoigne de l'intelligence de ces bons animaux et surtout des qualités des instructeurs. Je suis heureux de vous en féliciter très cordialement.

« Je veux rendre un hommage bien mérité à votre charmant député, M. Amodru. Je tiens à complimenter l'éminent maire d'Angerville, M. Desmolins, qui a organisé d'une façon merveilleuse votre concours et fait décorer d'une manière ravissante la ville qui nous donne l'hospitalité. Je veux aussi adresser mes compliments à votre infatigable président, M. Boulet qui apporte à la direction du Club français du Chien de Berger tant de dévouement et de compétence.

« Et, au nom du gouvernement de la République, j'envoie de chaudes félicitations aux vieux et fidèles serviteurs de l'agriculture, aux bergers lauréats de ce concours, qui ne se contentent pas d'être des modèles de leur profession, mais s'appliquent à donner à de plus jeunes leurs traditions de travail, de patience et d'intelligence et à former des élèves dignes d'eux-mêmes. Ils sont ainsi les collaborateurs dévoués de ceux, qui, par des améliorations raisonnées, veulent conduire, par les voies du progrès, l'agriculture vers un avenir de prospérité.

« J'ai la bonne fortune de décerner, au nom de M. le Ministre de l'Agriculture la croix de chevalier du Mérite agricole à

« M. AUCLERE, berger depuis 58 ans non interrompus chez M. Rabourdin, à Villesauvage.

C'était la première fois que la croix de Chevalier du Mérite Agricole était attribuée à un modeste berger ; cette attribution a été approuvée par tous et saluée par des applaudissements les plus chaleureux. Elle est due aux démarches de M. Amodru et de M. Boulet et elle avait été notifiée à notre député par la lettre suivante :

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CABINET
du -
MINISTRE

Paris, le 5 Juillet 1907.

« Monsieur le Député et cher Collègue,

« A l'occasion du Concours de chiens de berger qui se tiendra à Angerville le 7 Juillet courant, vous avez bien voulu appeler mon attention sur les titres à la décoration du Mérite agricole de M. Auclère, Pierre-Charles, berger à Villesauvage, près Étampes Seine-et-Oise .

« J'ai l'honneur de vous faire connaître, Monsieur le Député et cher Collègue, que je me trouve empêché de prendre actuellement un arrêté spécial en faveur de votre protégé. Mais j'ai décidé de le comprendre dans la prochaine promotion d'ensemble et j'autorise mon représentant à annoncer cette décision au cours de la solennité qu'il doit présider dimanche prochain.

« Agréez, Monsieur le Député et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

« Le Ministre de l'Agriculture,

« Pour le Ministre et par autorisation :

« Le Directeur du Cabinet
et du Secrétariat particulier,

« Signé, P. RISCENSES. »

La décoration de M. Auclère figurera donc à l'*Officiel* dans la promotion de juillet qui paraîtra aussitôt après les élections cantonales.

Au nom du Ministre de l'Agriculture, M. Daubrée a également décerné la médaille d'honneur agricole :

A M. Legendre, Alix, berger chez M. Scourgeon, Ch., à Mandres S.-et-O., depuis 49 ans.

A M. Delamotte, Eloi, berger chez M. Doré, Henri, à Gamaches Eure, depuis 40 ans.

A M. Bret, Louis, berger chez M. Lelong, E., à Perchay S.-et-O., depuis 32 ans.

A M. Poirier, Etienne, berger chez M. Rabier, G., à Mennecey S.-et-O., depuis 31 ans.

A M. Brochu, Gustave, berger chez M. Dramard, à Gouzel-la-Ville S.-et-O., depuis 30 ans.

A M. Lasse, Charles, berger chez M. Legoy, à Flexanville S.-et-O., depuis 30 ans.

A M. Loury, Narcisse, berger chez M. Bonfils, à Tigery S.-et-O., depuis 30 ans.

Toutes ces destinations ont été très applaudies ; puis M. You a donné lecture du palmarès.

PALMARÈS

Médailles de vermeil, offertes par M. le Ministre de l'Agriculture, au nom du gouvernement de la République : 1^o A M. Doublet, Clovis, berger chez M. Billard, à Sours (E.-et-L.), depuis 29 ans ; 2^o à M. Isambert, Ernest, berger chez M. Thironin-Maunoury, à Auzainville-Francourville, par Sours (E.-et-L.), depuis 28 ans.

Médaille de vermeil, offerte par M. Jouhannaud, sous-préfet d'Etampes, à M. Hollinger, Adolphe, berger chez M. Thironin, A., à Beaurepaire (S.-et-O.), depuis 27 ans.

Médailles d'argent, offertes par M. le Ministre de l'Agriculture, au nom du gouvernement de la République : 1^o A M. Jaffaux, Zéphyr, berger chez M. Bauhaire, à Gommerville (E.-et-L.), depuis 27 ans ; 2^o à M. Martin, Alfred, berger chez M. Sellerin, à Gommerville (E.-et-L.), depuis 26 ans.

Médaille d'argent grand module, offerte par la Société des Agriculteurs de France, à M. Casiez, Alexis, berger chez M. Thomassin, Louis, à Puisieux (S.-et-O.), depuis 25 ans.

Médaille d'argent, offerte par la Société nationale d'Encouragement à l'Agriculture, à M. David, Jules, berger chez M. Duret, à Châtenay (E.-et-L.), depuis 24 ans.

Médaille d'argent, offerte par le journal *L'Acclimatation*, à M. Hanat, Félix, berger chez M. Hernandez, à La Loge-de-Chony (Aisne), depuis 23 ans.

Médailles de bronze, offertes par M. le Ministre de l'Agriculture, au nom du gouvernement de la République : 1^o A M. Lossu, Alfred, berger chez M. Dore, à Monnerville (S.-et-O.), depuis 20 ans ; 2^o à M. Bizot, Jean, berger chez M. Boulogny, à Mareq (S.-et-O.), depuis 16 ans ; 3^o à M. Véron, Théodule, berger chez M. Corbin, à Grisy-Suisnes (S.-et-M.), depuis 16 ans.

Médaille de bronze, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, au nom du gouvernement de la République, à M. Babault, Paul, berger chez M. Houdy, à Angerville S.-et-O., depuis 16 ans.

Médaille de bronze, offerte par le Club français du Chien de berger, à M. Séguin, Adolmas, berger chez M. Gilbert, G., à Garancières-en-Beauce E.-et-L., depuis 15 ans.

Médaille de bronze, offerte par le Comité agricole de Chartres, à M. Liger, Edmond, berger chez M. Trouard-Rolle, directeur de l'École Nationale d'Agriculture de Grignon S.-et-O., depuis 15 ans.

Médailles de bronze, offertes par le Club français du Chien de berger : 1^{re} à M. Freys, Joseph, berger chez M. Petit, E., à Orsigny, par Orsay S.-et-O., pour 14 ans de services, en cinq places à cause du décès de ses maîtres ; 2^e à M. Morinet, Victor, berger chez M. Breton, E., à Monnerville (S.-et-O.), pour 24 ans de services, en trois places ayant été fait des apprentis.

Concours pour chiens de bergers.

1^{er} prix et prix d'honneur, un objet d'art, offert par M. le Président de la République ; 1 diplôme et 100 francs, offerts par le Conseil général de Seine-et-Oise, à M. Bizot, berger chez M. Bouliguy, à Marcq S.-et-O., pour ses chiens.

2^e prix, médaille d'or, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, au nom du gouvernement de la République ; 1 diplôme et 75 francs, offerts par la Ville d'Angerville, à M. Andrieux, berger chez M. Bouvard, à Maindreville, commune de Fontenay-sur-Eure E.-et-L., pour ses chiens.

3^e prix, médaille de vermeil grand module, offerte par la Société des Agriculteurs de France ; 1 diplôme et 50 francs, offerts par le Comité d'Encouragement à l'Agriculture et à l'Horticulture de Seine-et-Oise, à M. Séguin, berger chez M. Gilbert, à Garancières (E.-et-L.), pour ses chiens.

4^e prix, médaille de vermeil, offerte par la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture ; 1 diplôme et 40 francs, offerts par la Société d'Agriculture de Melun, à M. Pépin, berger chez M. Toutain, à Doudeauville Eure, pour ses chiens.

5^e prix, médaille de vermeil, offerte par M. Viger, sénateur, président de la Société d'Encouragement à l'Agriculture de l'arrondissement d'Orléans ; 1 diplôme et 30 francs, offerts par M. Cheppellu, éleveur, membre du C. F. C. B., à M. Marteau, berger chez M. Planson, A., à Angerville S.-et-O., pour ses chiens.

6^e prix, médaille de vermeil, offerte par MM. les Sénateurs de Seine-et-Oise ; 1 diplôme et 25 francs, offerts par la Chambre de Commerce de Corbeil, à M. Guissard, berger chez M. Breton, à Intréville E.-et-L., pour ses chiens.

7^e prix, médaille d'argent grand module, offerte par la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise ; 1 diplôme et 20 francs, offerts par M. le baron de Courvel, sénateur, président du Comité agricole de Seine-et-Oise, à M. Héland, berger chez M. Petit, à Gamache Eure., pour ses chiens.

8^e prix, médaille d'argent grand module, offerte par la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Pithiviers ; 1 diplôme et 15 francs, offerts par M. A. S., éleveur, membre du C. F. C. B., à M. Exilliot, berger chez M. Rieffel, à Beauregard, par le Houssais-Grève-Cœur (S.-et-M.), pour ses chiens.

9^e prix, médaille d'argent, offerte par le Comité agricole de l'arrondissement de Chartres ; 1 diplôme et 10 francs, offerts par M. A. S., éleveur, membre du C. F. C. B., à M. Dannonville, berger chez M. Besnard, à Brouy S.-et-O., pour ses chiens.

10^e prix, médaille de bronze, offerte par M. A. Lecomte, professeur d'Agriculture à Étampes ; 1 diplôme et 5 francs, offerts par le Conseil municipal d'Angerville, à M. Bréchemier, berger chez M. Martin, à Chessy S.-et-M., pour ses chiens.

2^e catégorie.

**Concours pour chiens de bouviers.
Placeurs et conducteurs de bestiaux.**

1^{er} prix et prix d'honneur, un objet d'art, offert par M. le Président de la République ; 1 diplôme et 100 francs, offerts par la Régie du Marché aux bestiaux de la Villette, à M. Leclerc, Léandre, conducteur chez M. Croix, à Pantin, 81, rue de Paris, pour son chien *Capitaine*.

2^e prix, médaille d'or, offerte par la Régie du Marché aux bestiaux de la Villette ; 1 diplôme et 75 francs, offerts par M. Thome, du château de Pinceloup, à Souchamp (S.-et-O.), à M. Serre, conducteur chez M. Penot, à Pantin, 36, rue du Pré-Saint-Gervais, pour son chien *Bonamin*.

3^e prix, médaille de vermeil, offerte par la Chambre syndicale des Commissionnaires en bestiaux de la Villette ; 1 diplôme et 50 francs, offerts par M. S. Thieulent, directeur du Marché aux bestiaux de la Villette, à M. Zante, conducteur chez M. Godard, au Bourget, pour son chien *Capitaine*.

4^e prix, médaille de vermeil, offerte par le Syndicat du Commerce en gros de la boucherie de Paris ; 1 diplôme et 40 francs, offerts par M. A. Gaillette, éleveur, membre du C. F. C. B., à M. Dondane, conducteur chez M. Pajot, au Pré-Saint-Gervais, 8, rue Marceau, pour sa chienne *Lisette*.

Recompenses aux bergers qui auront fait le plus d'apprentis et formé les meilleurs élèves.

1^{er} prix, médaille de vermeil, offerte par la Société d'encouragement à l'Agriculture de l'arrondissement d'Orléans ; 1 diplôme et une prime de 100 francs, offerts par M. Louis Thomassin, propriétaire-agriculteur à Puisieux (S.-et-O.), à M. Lambert, Ernest, berger chez M. Thironin-Mannoury, demeurant à Anzainville-Francourville, par Sours (E. et-L.).

2^e prix, médaille d'argent grand module, offerte par la Société d'Agriculture de S.-et-O. ; 1 diplôme et une prime de 50 francs, offerts par M. Emmanuel Boulet, président du Club français du Chien de berger, à M. Percebois, Léon, berger chez M. Hénaull, Ernest, demeurant à Barouville, par Beville-le-Comte (E.-et-L.).

3^e prix, médaille d'argent, 1 diplôme et une prime de 25 francs, offerts par le Club français du Chien de berger, à M. Casiez, Alexis, berger chez M. Thomassin, Louis, demeurant à Puisieux, par Boissy-l'Yverrie (S.-et-O.).

4^e prix, médaille d'argent et 1 diplôme, offerts par le Club français du Chien de berger, à M. Freys Joseph, berger chez M. Petit, demeurant à Orsény, par Orsény (S.-et-O.).

5^e prix, médaille de bronze et 1 diplôme, offerts par le Club français du Chien de berger, à M. Pépin, Alfred, berger chez M. Toutain, Charles, demeurant à Doudeauville, par Étrepagny (Eure).

**Récompenses aux meilleurs élèves bergers
placés à la tête d'un troupeau depuis au
moins un an.**

1^{er} prix, médaille de bronze, offerte par M. Jules Bénard, président de la Société d'Agriculture de Meaux; 1 diplôme et une prime de 25 francs en un livret de Caisse d'épargne, offerts par les élèves de l'École Nationale d'Agriculture de Grignon, à M. Zedi, Emile, berger chez M. Genet, Paul, à Auzainville-Francourville, par Sours E.-et-L. .

2^e prix, médaille de bronze, offerte par M. A. Lecomte, professeur d'Agriculture à Etampes; 1 diplôme et une prime de 15 francs en un livret de Caisse d'épargne, offerts par le président du Syndicat agricole de Bose-Roger-en-Roumois, à M. André, Alède, berger chez M. Lefebvre, à Manterville E.-et-L. .

1 diplôme :

A M. Aubert, Félix, berger chez M. Hénault, au Laet, par Bévillole-Comte E.-et-L. .

A M. Casiez, Henri, berger chez M. Thomassin, à Puisieux, par Boissy-F-Aillerie S.-et-O. .

A M. Casiez, Jules, berger chez M. Thomassin, à Puisieux, par Boissy-F-Aillerie S.-et-O. .

A M. Dumont, Ernest, berger chez M. Thironin, à Auzainville-Francourville, par Sours E.-et-L. .

A M. Feilhu, Henri, berger chez M. Hénault, à Baronville, par Bévillole-Comte E.-et-L. .

A M. Laine, André, berger chez M. Chausson, à Villiers, par Abhis S.-et-O. .

A M. Lecomte, Joseph, berger chez M. Vinet, à Gerancières-en-Beauce E.-et-L. .

A M. Léc, Georges, berger chez M. Troulléau, à Bévillole-Comte E.-et-L. .

**Récompense à l'agriculteur qui aura autorisé et
aidé son berger à former le plus d'apprentis.**

Médaille de vermeil grand module, offerte par le Ministre de l'Agriculture, au nom du gouvernement de la République, et 1 diplôme, à M. Thironin-Mannoury, agriculteur à Auzainville-Francourville, par Sours E. et-L. .

Exposition de chiens de berger et de bouvier.

Il est reconnu qu'au point de vue agricole la couleur préférée pour la garde des troupeaux doit être la plus noire, parce qu'au crépuscule elle se distingue mieux des moutons que les couleurs fauves et grises ; tandis qu'au point de vue de la vente comme chiens de luxe, de fantaisie ou d'agrément, toutes les couleurs sont admises, et certaines même quelque fois recherchées, c'est une affaire de mode !

Prix de beauté.

Race de Brie noir ardoisé ou noir parsemé de quelques poils blancs ; gris foncé.

MALES.

1^{er} prix, médaille de vermeil, offerte par M. le prince de Wagram, président de la Société Centrale pour l'amélioration des races de chiens en France ; 1 diplôme et 50 francs, offerts par M^{lle} Elisabeth Raoul Duval, éleveur, membre du C. F. C. B., à M. Lannarque, à Paris, 36, rue de Bellechasse, pour son chien *Viki de la Hulpe*, deux ans.

2^e prix, médaille de vermeil, offerte par le Club belge du Chien de berger français, et 1 diplôme, à M. Hédiard, à Paris, 40, rue de Ménilmontant, pour son chien *Sidi H.*

3^e prix, médaille d'argent, offerte par le Saint-Hubert-Club de France, et 1 diplôme, à M. Leys, à Pantin, 5, rue Chevreul, pour son chien *Cosaque*.

4^e prix, médaille de bronze, offerte par les élèves de l'École Nationale d'Agriculture de Grignon, et 1 diplôme, à M. Bréchemier, à Chessy (S.-et-M.), pour son chien *Pasteur*.

Mention très honorable, à M. Renault, à Gisenoy (S.-et-M.), pour son chien *Chien*.

Mention honorable, à M. Sauvage, chez M. Lam-

bert, à Fours Eure', pour son chien *Négro de Montjoie*, un an.

Race de Brie FEMELLES.

1^{er} prix, médaille de vermeil, offerte par la Société d'Agriculture de Meaux : 1 diplôme et 25 fr., offerts par M^{lle} Marie-Rose Ruet, éleveur, membre du C. F. C. B., à M. Raoul Duval, à Genillé (I.-et-L.), pour son chien *Cléo*, cinq ans.

2^e prix, médaille d'argent, offerte par le Comice agricole de Seine-et-Oise, et 1 diplôme, à M. Leys, à Paulin, 5, rue Chevreul, pour son chien *Theo*, deux ans.

3^e prix, médaille de bronze, offerte par M. René Yon, éleveur, membre du C. F. C. B., et 1 diplôme, à M. Brechemier, à Chessy (S.-et-M.), pour son chien *Femina de Griffathes*, 11 mois.

Mentions très honorables.

M. Caillette, chaussée de l'Étang, à Saint-Mandé, pour sa chienne *Bergère*, 1 an.

M. Sauvage, chez M. Lambert, à Fours, pour sa chienne *Arlette de Montjoie*, 1 an.

Race de Brie gris fer ; gris clair ; gris blanc ; fauve ; fauve charbonné ; gris fauve.

MALES.

1^{er} prix, médaille vermeil, offerte par le Comice agricole de Seine-et-Oise, et 1 diplôme, Verlinde de la Hulpe Belgique, pour son chien *Marci de la Hulpe*, 3 ans.

2^e prix, médaille d'argent, offerte par la Société canine la Sologne, 1 diplôme, M. Caillette, à la chaussée de l'Étang, à Saint-Mandé, pour son chien *Sans-Gêne II*, 9 mois.

FEMELLES.

1^{er} prix, médaille d'argent, offerte par la Société protectrice des animaux, et 1 diplôme, M. Adenis, à Gourdon, par Argenton (André), pour sa chienne *Lisette*, 1 an.

2^e prix, médaille de bronze, offerte par M. André Grout, membre du C. F. C. B., et 1 diplôme, M^{lle} Raoul Duval, à Genillé I.-et-L., pour sa chienne *Stanno*, 11 mois.

Mention très honorable, réservée à M. Héiard, à Gamaches Eure', pour sa chienne *Pollette*, 1 an.

Mention très honorable, M. Lamarpie, 36, rue Bellechasse, Paris, pour sa chienne *Chrysanthème de la Hulpe*, 10 mois.

Mention honorable, à M. Caillette, à la chaussée de l'Étang, à Saint-Mandé, pour sa chienne *Frimousse*, 1 mois.

Race de Brie Au plus beau lot composé d'au moins 3 chiots âgés de 6 à 18 mois.

1^{er} prix, médaille d'argent, offerte par le C. F. C. B., et 1 diplôme. M. Gaillette, à la Chaussée de l'Étang, à Saint-Mandé, pour ses chiens *Sans-têne I*, 6 mois et demi, *Sans-têne II*, 9 mois, *Vivanteuse*, 9 mois.

2^e prix, médaille de bronze, offerte par M. Deschambre, prof. de zootechnie, membre du Comité du C. F. C. B., et 1 diplôme. M. Leys, à Pantin, 5, rue Chevreul, pour ses chiens *Théo* femelle, 10 mois, *Cosaque* male, 13 mois.

Race de Beauce Noir avec ou sans taches feu à la tête ou aux pattes. Bas rouges.

MALES.

1^{er} prix, médaille de vermeil, offerte par M. le comte de Bagnoux, vice-président de la Société centrale pour l'amélioration des races de chiens en France, et 1 diplôme et 50 francs, offerts par M. Amodru, député, président du Conseil général de Seine-et-Oise, M. Evilliot, à Beauregard, par le Houssais-Grève-Cœur (S.-et-M.), pour son chien *Furibond*, 10 mois.

2^e prix, médaille de vermeil, offerte par la Société des agriculteurs de l'Oise, et 1 diplôme, Bizot, pour son chien *Potisson*, 15 mois.

3^e prix, médaille d'argent, offerte par le Saint-Hubert-Club de France, et 1 diplôme. M. Adenis, à Gourdon, par Argenton (Indre), pour son chien *Maccou*, 15 mois.

4^e prix, médaille de bronze, offerte par les élèves de l'École Nationale d'Agriculture de Grignon, et 1 diplôme. M. Adenis, pour son chien *Rabichetout*, 10 mois.

Mention honorable, réservée à M. Véron, à Grisy-Suisnes (S.-et-M.), pour son chien *Gamin*, 2 ans.

Mention très honorable, M. le Directeur de l'École d'Agriculture de Grignon, pour son chien *Faran*, 3 ans et demi.

Mention honorable, M. Véron, à Grisy, pour son chien *Job*, 20 mois.

FEMELLES.

1^{er} prix, médaille de vermeil, offerte par M. Desmolins, maire d'Angerville; 1 diplôme et 25 francs, offerts par M. Dufour, conseiller général du canton de Méréville, M. Fays, à Ormesson (S.-et-M.), pour sa chienne *Mésange*, 10 mois.

2^e prix, médaille d'argent, offerte par la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Pithiviers, et 1 diplôme. M. Evilliot, à Beauregard, par la Houssais-Grève-Cœur (S.-et-M.), pour sa chienne *Mascotte*, 18 mois.

3^e prix, médaille de bronze, offerte par M. Menans de Corec, membre du Comité du C. F. C. B., et diplôme. M. Bouju, à Levallois-Perret, 16 bis, rue des Arts, pour sa chienne *Fauvette*, 11 mois.

Mention très honorable, réservée, M. le Directeur de l'École de Grignon, pour sa chienne *Flora*, 18 mois.



Après la manœuvre : les lauréats.

Mention très honorable, M. le Directeur de l'École de Grignon, pour sa chienne *Margot*, 18 mois.

Mention honorable, M. Hédiard, 40, rue de Ménilmontant, Paris, pour sa chienne *Charmante*, 16 mois.

Prix d'élevage.

Race de Beauce — Au plus beau lot composé d'au moins 3 chiots âgés de 6 à 18 mois.

1^{er} prix, médaille d'argent, offerte par le C. F. C. B., et 1 diplôme, M. Evilliot, à Beauregard, par le Houssais-Grèveœur (S.-et-M.), pour ses chiens, *Berger*, *Coquette* et *Paribaud*, 10 mois.

2^e prix, médaille de bronze, offerte par M. Trouard-Riolle, directeur de l'École Nationale d'Agriculture de Grignon, membre du Comité du C. F. C. B., et 1 diplôme, à M. Adenis, à Gourdon, par Argenton-Indre, pour ses chiens, *Margot*, *Habichetout* et *Marcou*.

Le Banquet.

A 7 heures, un banquet fraternel réunissait dans la grande salle de l'hôtel des Voyageurs notabilités, membres du C. F. C. B., lauréats du concours et habitants d'Angerville ou des environs, en tout cent convives. M. Daubrée présidait, assisté de MM. Amodru, député, et Boulet, président du C. F. C. B.; en face et à côté, MM. Jouhannaud, sous-préfet d'Étampes; Desmolins et Guignepain, maire et adjoint d'Angerville; M^{mes} Desmolins et Caillette; MM. Teyssier, procureur de la République; Blavier, substitut, et Germain, juge d'instruction; MM. Peyroulon, receveur des finances; Thomin, conseiller d'arrondissement; Lucas, industriel à Saclas; Lecomte, professeur d'agriculture; Yon, Caillette, membres du C. F. C. B.; Surugue, secrétaire de la régie du Marché de la Villette; Breton, maire de Monnerville; Billard, maire d'Intréville; Babourdin, de Mérouville; MM. les Conseillers municipaux d'Angerville; MM. Chiarasini, receveur ruraliste; Mulard, secrétaire de la Mairie; Boyet, lieutenant des pompiers; Louveau, brigadier de gendarmerie, etc., etc.

Après une journée si bien employée et le bon air de la Beauce y aidant, chacun fit le plus grand honneur à l'excellent dîner servi par M. Imbault et dont voici le menu :

POTAGE

Crème Windsor

HORS-D'ŒUVRE

Bouquets de Dieppe

ENTRÉES

Croustades à la Luennus

Filet de Boeuf à la Chivry

LÉGUMES

Asperges sauce Mousseline

ROT

Chapons du Mans Cresson

Cœurs de Laitues aux Œufs

EXTREMES

Bombe Havanaise

Eventails

Gâteaux Siciliens

DESSERT

Petits-Fours variés

Corbeilles de Fruits

VINS

Graves, Médoc

Madère, Saint-Julien

Café — Liqueurs.

Au dessert, le champagne, offert par la municipalité, fit son apparition sur la table marquant l'heure des toasts.

Les toasts.

M. le Sous-Préfet, prenant le premier la parole, présente les excuses de M. le Préfet « qui dit-il, malgré son vif désir d'assister au concours d'Angerville, en a été empêché et m'a chargé de vous exprimer ses regrets en vous assurant de sa vive et entière sympathie. »

« Je suis heureux, Monsieur le Représentant du Ministre, ajoute-t-il, en tant que Sous-Préfet d'Etampes, de vous souhaiter la bienvenue dans l'arrondissement et de vous dire notre commune gratitude pour le gouvernement qui a bien voulu déléguer à Angerville le plus aimable et le plus distingué de ses Directeurs.

« Je lève mon verre à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et à son représentant Monsieur le Conseiller d'Etat Daubrée, à vous Mesdames, à vous organisateurs dévoués et aimables convives, à Angerville et à son Maire, Monsieur Desmolins, à l'arrondissement d'Etampes et à son député, Monsieur Amodru, à la France Républicaine et à son Président Monsieur Armand Faillères. »

Les applaudissements répétés qui accueillent les paroles de M. Jouhannaud, montrent combien le jeune sous-préfet d'Etampes jouit de la sympathie de ses administrés.

M. Amodru prend ensuite la parole. Au nom de tous les hôtes de la commune d'Angerville il remercie successivement M. le Maire dont il apprécie une fois de plus l'esprit d'initiative et l'intelligente activité, MM. les Conseillers municipaux, M. le Commissaire général du concours, MM. les Commissaires spéciaux, en un mot tous les Organisateurs du concours et avec eux tous les habitants d'Angerville qui, dit-il, « ont rivalisé de zèle et d'ingéniosité » pour donner à la réunion de ce jour le caractère d'une fête des plus brillantes et des plus charmantes.

Puis, il continue en ces termes :

« Il y a dix ans, en pareille circonstance, la commune d'Angerville avait déjà fait merveille et nous avions gardé le meilleur souvenir de ce concours de 1897 qui fut pour beaucoup d'entre nous une véritable révélation.

« En parlant du premier concours d'Angerville, le deuxième concours de chiens de berger qui eut lieu en France, comment pourrais-je me dispenser d'exprimer de suite toute mon admiration pour celui qui, plus que tout autre, contribua à son succès : pour celui sans l'énergie persévérante duquel il n'y eût peut-être jamais eu de concours de cette nature : je veux parler de M. Emmanuel Boulet, le Président toujours jeune et toujours actif du Club français du chien de berger. (*Applaudissements*).

« C'est M. Boulet qui le premier a mené le bon combat ; c'est grâce à lui que les concours de chiens de berger sont entrés dans nos mœurs agricoles ; c'est grâce à lui que les beaux spécimens des races de Brie et de Beauce ont pu être pour la première fois exposés sous les yeux du grand public au dernier concours agricole de Paris.

« Vous avez le droit, mon cher Président, d'être fier de votre œuvre. Maintenant la route est tracée, comme vous le disiez vous-même à la Société Nationale d'Agriculture, *il n'y a plus qu'à la suivre*. (*Applaudissements*).

« Je n'ai pas, Messieurs, la prétention d'apprécier les épreuves du concours qui a eu lieu aujourd'hui à Angerville. Des juges plus compétents et plus autorisés que moi se sont chargés de ce soin.

« Comment toutefois ne pas dire un mot de ceux qui sont les véritables héros de la fête, de nos bons chiens si disciplinés si intelligents, si fidèles ?

« Nous les avons vus évoluer agiles, sérieux, attentifs, pareils presque à de vieux soldats. Ils viennent de faire, sous nos yeux, leurs grandes manœuvres, si j'ose m'exprimer ainsi. Quel profane se serait imaginé qu'il fallait tant de qualités — j'allais dire tant de vertus — pour faire un bon chien de berger ?

« Et cependant nous savons tous avec quelle merveilleuse souplesse le chien s'adapte aux fonctions les plus variées et les plus difficiles.

« Nous connaissons tous les chiens *sauveteurs*, qui vont dans les Alpes à la recherche des voyageurs égarés dans les neiges ou surpris par l'orage.

« Nous connaissons aussi les chiens *dominiers* qui rivalisent de bravoure et de finesse avec d'autres chiens, — fourvoyés, hélas ! ceux-là en mauvaise compagnie — avec les chiens des contrebandiers.

« Depuis quelques années les différentes armées européennes ont organisé des troupes régulières de *chiens soldats* auxquels on demande un rigoureux service de garde ou d'éclaireur. Moustache, le chien du régiment était, au temps jadis, un volontaire pittoresque et tant soit peu fantaisiste, enfant gâté des vieux briscards. A présent, Moustache est embrigadé, il a son matricule, il fait l'exercice par un de bon *Applaudissements*.

« D'autres aptitudes nous ont encore été révélées chez l'animal réputé le meilleur ami de l'homme, le *chien policier* a fait son apparition dans les pays voisins du nôtre, en Belgique et en Allemagne. Il a même commencé à s'acclimater chez nous et déjà, en quelques villes de France, l'agent à quatre pattes livre bataille aux apaches et aux malandrins.

« Nous ne devons pas nous montrer surpris si les chiens qui gardent nos troupeaux et dont nous avons apprécié aujourd'hui l'énergie, la volonté, la ténacité, l'intelligence remplissent dans l'avenir ce rôle de policiers.

« Je souhaite qu'il en soit ainsi ! Je souhaite que nos belles races de Brie et de Beauce contribuent un jour à l'assainissement de nos villes et de nos campagnes, principalement de nos campagnes, infestées par des bandes de malfaiteurs que l'insuffisance de la répression rend de plus en plus audacieux !

« Pourtant de services, pour leurs services passés, pour leurs services à venir, Messieurs, ne soyons pas ingrats. Aimons nos bons amis les chiens qui ne nous trahissent jamais, qui nous sont fidèles jusqu'à la mort. Rendons-leur en soins attentifs tout le bien qu'ils nous font. Plus ils seront sains et vigoureux, mieux ils nous serviront.

« Puisse ce concours si remarquable et si intéressant encourager les éleveurs à persévérer dans leurs efforts ! Puisse surtout leur exemple trouver de nombreux imitateurs ! (Applaudissements).

« Messieurs, l'honorable M. Boulet en organisant les concours de chiens de bergers n'a pas eu simplement la pensée de procurer au public un spectacle attrayant, en lui montrant et en laissant manœuvrer sous ses yeux de belles et bonnes races de chiens. Le but qu'il a voulu atteindre est beaucoup plus élevé. M. Boulet s'est proposé, en effet, de favoriser l'élevage du mouton qui est de tous les progrès agricoles un des plus désirables à l'heure présente.

« Or, pour avoir de bons troupeaux, il ne suffit pas d'avoir de bons chiens, il faut aussi et avant tout avoir de bons bergers. Et c'est bien ici le cas de le dire : *tant vaut le berger, tant vaut le troupeau.*

« Nous avons assurément d'excellents bergers et il en est un certain nombre qui ont obtenu aujourd'hui des récompenses très méritées.

« En fait important et intéressant à ce point de vue s'est même produit au concours d'Angerville. Aujourd'hui pour la première fois, sur mes instances et celles de M. Boulet, M. le Ministre de l'agriculture a bien voulu accorder la croix du Mérite agricole à un berger dont les services sont exceptionnels.

« Exceptionnels, certes ils ont bien ce

caractère, les services du berger Auclère, de Villesauvage, qui parvenu à l'âge de 73 ans, est berger dans la même ferme et pour le compte de la même famille, depuis 58 ans.

— En accordant une si haute distinction à ce modeste et vaillant collaborateur de l'agriculture, Monsieur le Ministre a montré une fois de plus que le gouvernement de la République s'intéresse aux petits et aux humbles et sait reconnaître leurs mérites.

« Pour ma part, j'estime que jamais décoration n'a été attachée à la poitrine d'un plus honnête homme, d'un homme plus méritant. *Vifs applaudissements.*

— Nous avons donc, messieurs, de très bons bergers. Le malheur, c'est qu'ils ne soient pas plus nombreux. A cette pénurie de bergers est due en grande partie la diminution très notable du nombre et de l'importance des troupeaux.

— D'après les chiffres que j'emprunte à un très intéressant travail de M. Bouflet, il y avait en France, en 1840, 32 millions de moutons ; aujourd'hui il n'en reste que 18 millions. Pour compenser l'insuffisance de la production et pour satisfaire aux besoins de l'alimentation d'une part, de l'industrie lainière d'autre part, nous sommes obligés d'acheter annuellement à l'étranger des moutons et de la laine pour la somme énorme de 280 millions de francs.

« Ces chiffres sont concluants, mais en même temps ils sont peu flatteurs pour notre amour propre national.

« Il est donc grand temps que l'élevage français se réveille, ce qui revient à dire qu'il est nécessaire de former beaucoup de bergers capables. C'est dans ce but que le Club français du Chien de Berger a pris la très louable initiative de décerner pour la première fois, à notre concours d'Angerville, un prix au berger qui a, depuis cinq ans, formé le plus d'élèves placés.

« Il faut espérer que cet exemple sera suivi et que les bergers si expérimentés que nous avons vus à l'œuvre, comprendront, pour leur part, tout l'intérêt qui s'attache à ce qu'ils forment un nombre suffisant d'apprentis sérieux et capables. C'est en tout cas un vœu que j'exprime et j'ai le ferme espoir que s'il se réalise, l'élevage du mouton ne tardera pas à prendre un nouvel essor, pour le plus grand bien de notre agriculture et de notre industrie nationales. (*Applaudissements*).

« Il me reste, Messieurs, un devoir à remplir et ce devoir m'est particulièrement agréable.

« Au nom de tous ceux qu'a instruits et charmés cette belle fête agricole ; au nom de tous les amis des bergers et des chiens de berger, au nom de tous les défenseurs de l'agriculture nationale, je remercie Monsieur le Ministre de l'agriculture d'avoir bien voulu se faire représenter au concours d'Angerville.

« En désignant pour accomplir cette mission M. le Conseiller d'État Daubrée, directeur général des Eaux et Forêts, dont chacun connaît et apprécie la compétence, le savoir, la parfaite distinction, Monsieur le Ministre nous a donné une marque particulière de sa sympathie et de sa bienveillance. Nous lui en exprimons notre profonde gratitude (*Applaudissements*).

« Loin de moi la pensée d'introduire la politique dans une réunion comme celle-ci. Mais dans les circonstances critiques que traverse le pays, je ne peux me dispenser de dire, devant le représentant d'un membre du gouvernement, que tous ici nous approuvons les pouvoirs publics dans leur ferme résolution d'assurer l'ordre, le respect de la loi et le maintien de la discipline militaire, car tous nous aimons passionnément l'armée, la République et la France. » (*Applaudissements répétés*).

Puis c'est M. Boulet qui s'exprime ainsi :

« Monsieur le Conseiller d'Etat,

« Mesdames, Messieurs,

« Mon premier devoir en prenant la parole à Angerville, est d'adresser un pieux souvenir à la mémoire de mon vieil ami M-nault, trop tôt disparu, hélas !

« Vous l'avez tous connu, par conséquent vous l'avez tous aimé. C'est avec lui que nous avons fait ici, il y a dix ans, alors qu'il était maire d'Angerville, le premier concours de chiens de berger encouragé et aidé par le Ministère de l'Agriculture, et avant de remercier tous ceux qui nous aident aujourd'hui, j'envoie un sympathique et respectueux hommage à la mémoire de celui qui nous a tant aidés en 1897.

« Maintenant, Messieurs, que ce devoir est rempli, j'ai celui de remercier M. le Ministre de l'Agriculture, empêché de venir à Angerville, d'avoir bien voulu déléguer, pour le représenter officiellement à notre concours, le très distingué conseiller d'Etat M. Daubree, directeur général des Eaux et Forêts, auquel j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue et qui remplit sa tâche si courtoisement et si aimablement.

« M. le Maire a bien voulu, à notre arrivée, nous remercier d'être venus une deuxième fois faire notre concours à Angerville.

« Je m'empresse de dire que nous eussions été des ingrats en ne répondant pas favorablement à sa demande, car nous nous sommes toujours rappelés, au Club, la façon courtoise et charmante, empreinte d'une réelle cordialité, avec laquelle nous avons été recus ici il y a dix ans. Et à ce propos, mon cher Maire, je vous avoue très franchement que je serais heureux d'y revenir encore dans dix ans, même en me faisant porter si je ne peux plus marcher. (*Applaudissements et rires*).

« Messieurs, c'est au contraire à nous de remercier M. le Maire, car, il faut que vous le sachiez, si nous avons pu cette année faire ici le concours de chiens de berger, c'est à M. Desmolins, aujourd'hui maire d'Angerville, que nous le devons. Depuis deux ans il s'est donné beaucoup de peine et a presque constamment travaillé à sa réalisation.

« Dès 1905, en effet, il nous écrivait que pour marquer la décade du concours de 1897, dont il fut alors le commissaire général, il nous priait de lui réserver celui de 1907.

« Heureux de lui être agréables et connaissant son initiative, son activité, sa volonté, nous nous sommes empressés d'accepter, certains d'avance que le concours serait un nouveau succès. Il a su trouver de l'argent, des subventions, des bonnes volontés de toutes sortes, et j'adresse au nom de mon Comité et de tous les Membres du Club, à M. Desmolins, maire, et à la municipalité d'Angerville tout entière mes plus sincères remerciements et l'expression de notre gratitude. (*Applaudissements*).

« J'associe au nom de M. Desmolins celui du distingué professeur d'agriculture d'Étampes, M. Lecomte, qui, en acceptant la lourde tâche de commissaire général du concours, a mis de suite très gracieusement à notre service son savoir, son activité, son intelligence ; je suis heureux de l'en remercier ici publiquement.

« Pénétré des sentiments de reconnaissance que nous devons aux pouvoirs publics, j'ai encore beaucoup de remerciements à adresser ici :

« D'abord à M. le Président de la République, qui a bien voulu nous offrir deux objets d'art pour nos prix d'honneur. M. Fallières s'intéresse aux chiens de berger : nous l'avons remarqué avec bonheur lorsque, dernièrement, au Concours général agricole, à la Galerie des Machines, et à l'Exposition canine des Tuileries, nous avons eu l'honneur de lui présenter les lauréats de nos deux races de Brie et de Beauce :

« A M. le Ministre de l'Agriculture, qui nous a généreusement remis une subvention et une médaille d'or, deux de vermeil, deux d'argent, quatre de bronze, pour récompenser les meilleurs bergers. Comme on le sait, M. Ruau a fait admettre depuis l'an dernier les chiens de berger au Concours général agricole et a montré par là tout l'intérêt qu'il porte à l'élevage et à l'amélioration de ces auxiliaires si utiles de la ferme ; tous les bergers, tous les cultivateurs, tous les membres du Club lui en sont sincèrement reconnaissants :

« Au Conseil général de Seine-et-Oise, qui nous a voté une subvention, et à son président, M. Amouret, que nous sommes heureux de retrouver ici, comme il y a dix ans, à la même place et toujours le même, c'est-à-dire le plus aimable des hommes. *Vifs applaudissements* :

« A la Régie du marché aux bestiaux de la Villette et à son directeur, M. Thioulet ; à la Société des Agriculteurs de France ; à la Société nationale d'encouragement à l'agriculture et à son distingué secrétaire général, M. de Lagorisse, qui, chaque année, nous fait le plaisir d'assister à nos réunions ; à toutes les Sociétés agricoles, Comices et Syndicats, et à tous les généreux donateurs, dont la liste serait trop longue à énumérer, mais dont vous avez vu les noms au programme, qui nous ont offert de l'argent et des médailles qui nous ont permis de récompenser aujourd'hui, comme ils le méritent, les lauréats du concours.

« Je remercie la presse de la sympathie qu'elle

nous a témoignée : je n'oublie pas MM. les Commissaires et MM. les Jurés, pour la tâche ardue et délicate qu'ils ont bien voulu assumer.

Parmi les commissaires, il y a des élèves de l'École nationale d'agriculture de Grignon, que je suis particulièrement heureux de remercier, d'autant plus qu'avec leurs camarades d'école ils se sont spontanément cotisés et nous ont offert un prix pour un élève berger.

Cette initiative est excellente et montre l'intérêt que tous ces jeunes gens, l'avenir de l'agriculture française, prennent à l'œuvre de notre Société, nous en sommes très flattés.

Je remercie également leur excellent directeur, M. Tromard-Riolle, d'avoir bien voulu nous les confier aujourd'hui.

Enfin je remercie tous ceux qui nous ont aidés, tous ceux qui nous aident, tous ceux qui nous aideront.

Messieurs, c'est avec joie que j'ai constaté à nouveau, ces jours-ci, en étudiant et en classant les dossiers qui nous ont été remis, que la race des bons et fidèles serviteurs ne s'éteint pas : nous avons pu récompenser aujourd'hui vingt bergers, de cinquante-huit à quatorze années de très loyaux services dans la même ferme ou dans la même famille et cinq ayant fait de bons élèves ; tous sont d'honnêtes gens, des serviteurs modèles, sobres, consciencieux, sur lesquels leurs maîtres nous ont donné les meilleurs renseignements. C'est réconfortant. J'adresse à tous nos lauréats mes plus sincères compliments, ainsi qu'à ceux qui les emploient, et je demande à tous les bons bergers de faire des élèves, et à leurs maîtres de leur en faciliter le moyen. Ils rendront ainsi les uns et les autres service à la France, car le manque de bons bergers est une des principales causes de l'énorme diminution du troupeau national, qui, de 32,000,000 de têtes, est actuellement descendu à 18,000,000, au grand préjudice de l'agriculture, qui se trouve ainsi privée d'un excellent engrais et du produit de la laine et de la viande, comme l'a fait ressortir avec tant d'autorité M. le député Amodru.

J'ai le ferme espoir que des encouragements comme ceux que nous donnons aujourd'hui pour la première fois feront augmenter le nombre des bons bergers : c'est mon vœu le plus sincère.

« Je m'arrête et vous demande pardon d'avoir été si long, mais il y aurait tant à dire !

* Je lève mon verre en l'honneur de M. le Ministre de l'Agriculture, auquel je prie M. le Conseiller d'Etat de bien vouloir porter nos plus sincères remerciements ;

* En l'honneur de M. le conseiller d'Etat Daubrée, directeur général des Eaux et Forêts, que je remercie d'être venu nous présider aujourd'hui et d'avoir apporté des récompenses si méritées à nos bons, braves et honnêtes bergers ;

* En l'honneur de la ville d'Angerville, que je remercie dans la personne de son excellent maire, pour sa participation au concours et pour sa belle et si cordiale réception ;

* En l'honneur du département de Seine-et-Oise, aux progrès de son agriculture, à la prospérité de ses troupeaux et de ses chiens de berger.

* Je bois à la santé de nos présidents d'honneur, de nos donateurs, de nos collaborateurs, des membres du Club présents et absents, à la santé et à la multiplication des bons bergers et à la santé de tous les aimables convives. »

M. Desmolins prend ensuite la parole en ces termes :

« Monsieur le Délégué du Ministre,

« Messieurs,

« Au soir de cette splendide journée, faisant un retour en arrière, je me reporte au 30 mai 1897, où Angerville faisait le premier grand concours de Chiens de Berger au Travail. J'étais alors Commissaire général, collaborateur de mon prédécesseur à la Mairie, M. Ernest Menault. Ce fut pour lui un bien grand succès, succès des plus mérites, car il avait osé faire quelque chose d'inédit.

« En cette belle journée, j'ai bien songé à lui, je me permets d'adresser à sa mémoire un respectueux souvenir, et je vous convie à vous y associer.

« Monsieur le Conseiller d'Etat, Angerville est aujourd'hui très fier de voir ici un représentant du Ministre de l'Agriculture venir présider une fête dédiée aux bergers et aux chiens.

« Ce pays beauceron placé sur une grande voie de communication, a suivi dans sa longue histoire toutes les phases de la vie nationale.

« Il a vu jadis des rois, princes du sang, des ministres traverser son territoire, soit pour les intérêts de leur politique, leur plaisir, ou les vicissitudes de l'inconstante fortune, mais c'est la première fois qu'il nous est donné de recevoir le représentant d'un ministre de la République, pour récompenser des vieux serviteurs, des bergers et leurs modestes collaborateurs, les chiens.

« Nous sommes très heureux de cette sollicitude du gouvernement, nous applaudissons à la distinction que vous venez de conférer au plus vieux berger, et nous vous prions de transmettre nos très vifs remerciements à M. le Ministre de l'Agriculture.

« Ma tâche en ce moment est bien agréable, elle consiste à remercier tous ceux qui ont bien voulu collaborer au succès de cette inoubliable journée.

« Mes remerciements s'adresseront d'abord à M. Viger, sénateur, qui a bien voulu nous l'accorder en supprimant de son programme le concours de chiens de berger dans le Loiret.

« A M. Boulet, Président du Club Français du chien de berger, qui s'est souvenu de la réception de 1897 et a voulu nous prouver les progrès accomplis en nous présentant les magnifiques spécimens de chiens de Beauce et de Brie que nous avons tous admirés. Je le remercie de tout le dévouement dont il a fait preuve, de l'énergie qu'il a déployée, de son amabilité, et je lui assure qu'Angerville lui en gardera une éternelle reconnaissance.

« Nos remerciements vont aussi au Conseil municipal d'Angerville, qui s'est intéressé très sérieusement au point de vue financier à cette importante manifestation agricole.

« Je remercie M. le Préfet d'avoir bien voulu se faire représenter ici par M. le Sous-Préfet d'Elampes, dont nous connaissons le dévouement et la très grande amabilité pour la défense de nos intérêts communaux.

« Je remercie M. Lecomte, professeur d'agriculture à Elampes, je suis heureux de lui donner ici un témoignage de ma gratitude, il m'a été d'un précieux concours en ces jours si courts pour préparer cette grande manifestation agricole. Je n'oublie pas les commissaires de la fête, messieurs les élèves de Grignon, dont le concours nous a été si précieux.

« Messieurs,

« Je remercie ici tous les collaborateurs immédiats de cette grande réussite, la Commission des fêtes du Conseil municipal.

« M. Mulard père, mon si dévoué secrétaire à la Mairie,

« Son fils, M. Mulard, Raoul, qui nous a donné tant de preuves de son dévouement.

« Tous les collaborateurs, et en particulier la presse d'Élaupes et des départements limitrophes, qui ne nous a pas épargné son aide puissante.

« Je remercie messieurs les Jurés des trois catégories de concours qui, en venant travailler ici toute une journée, nous ont prouvé leur dévouement vis à vis des bergers.

« Je remercie les dames et les demoiselles d'Angerville qui ont contribué à la décoration de la Mairie, des arcs de triomphe et ont ainsi rehaussé la fête locale.

« J'adresse aussi mes vifs remerciements à l'*Harmonie du Journal*, composée d'artistes accomplis, aux fanfares d'Angerville et de Méréville qui ont donné à la fête un éclat incomparable. Je n'oublie pas notre belle Compagnie de sapeurs-pompiers qui nous a fourni une très belle escorte.

« Messieurs,

« En vous remerciant tous, je lève mon verre en votre honneur.

« Je bois aux bergers et à leurs modestes collaborateurs.

« Je bois aux moissons prochaines, aux agriculteurs et à la République qui les protège. »

On applaudit ferme M. Desmolins, à qui, tout le monde est unanime à le reconnaître, doit être attribuée la réussite de la fête de dimanche; puis M. Daubrée s'exprime ainsi :

« Merci d'abord à mes deux charmantes voisines de l'honneur qu'elles nous ont fait en venant assister à ce banquet et en rehausser encore l'éclat. (*Applaudissements.*)

« Merci à M. le Sous-Préfet du toast éloquent qu'il a porté au premier magistrat de la République, à M. le Président Fallières. Je n'omettrai pas, dès mon retour à Paris, de lui en transmettre l'expression.

« Merci à Messieurs Jouthannaud, Amodru, Boulet et Desmolins, des paroles aimables qu'ils ont bien voulu adresser à M. Ruau, ministre de l'Agriculture. Ces éloges sont de tous points mérités, et je suis certain qu'ils auraient été plus vifs encore si, comme il l'avait désiré, M. le Ministre avait pu venir au milieu de vous et vous donner l'occasion d'applaudir son éloquence élevée, sa parole si chaude, si vibrante et si sympathique. (*Applaudissements.*)

« Mesdames, Messieurs,

« Je suis très touché de l'excellent accueil que vous avez bien voulu me réserver et des témoignages de sympathie que vous m'avez prodigués. Je vous en exprime bien sincèrement et de tout mon cœur ma gratitude.

« Je tiens à adresser mes meilleurs remerciements à M. Amodru, votre aimable représentant à la Chambre des Députés, dont le nom est associé à toute œuvre de progrès philanthropique et humanitaire; à M. Desmolins, Maire de la Ville d'Angerville, qui nous a offert une hospitalité si cordiale et si agréable et qui a été si bien secondé dans sa tâche par sa charmante compagne à laquelle j'adresse l'hommage de mon respect. (*Vifs applaudissements.*)

« Réunissant nos aimables hôtes dans une même pensée de reconnaissance, je lève mon verre en l'honneur de la Ville d'Angerville et je bois à sa prospérité. »

La Soirée.

Au dehors, heureux du succès du concours, les habitants célébraient joyeusement la fête

patronale du pays, la gloire des chiens et des bergers. La retraite aux flambeaux avec voitures illuminées et fleuries, réédition de la veille, mais cette fois avec deux musiques en plus, la *Fanfare de Méréville* et l'*Harmonie du Journal*, obtient un succès sans précédent.

Puis c'est sous la tente du bal que se concentre la fête : de mémoire d'Angervillois on ne se souvient d'avoir eu un si bon orchestre pour le bal de la fête patronale : il était composé d'un premier piston, d'un deuxième piston, d'une clarinette, d'un violon, d'un trombone, d'une flûte, d'une basse et d'une contrebasse à cordes qui firent tous merveille, notamment M. Barré, premier piston de la fanfare de Pithiviers. M. Guignon fils pour son début a fait merveille et la population d'Angerville, surtout la jeunesse, a su reconnaître les efforts de l'entrepreneur en accourant en foule sous sa tente.

Au moment où les invités de la municipalité d'Angerville doivent reprendre le chemin de la gare, le bal y bat son plein ; bien que les quadrilles succèdent aux polkas presque sans interruption, les couples tourbillonnant y sont toujours en aussi grand nombre : l'entrain, la gaieté, la bonne harmonie sont demeurés les maîtres de la fête qui se continue animée et brillante, jusqu'à quatre heures du matin.

Le Feu d'Artifice.

A leur réveil, lundi matin, les habitants d'Angerville constatèrent avec plaisir qu'il ne pleuvait pas, les espérances étaient dépassées ; « enfoncée » la fête des Eaux ! Et après une matinée passée dans un calme relatif la fête reprit de plus belle ; les jeux organisés par la municipalité, jeu « de l'œil » place Tessier, jeu de ciseaux, place de la Liberté, tir à la carabine américaine, place de la Mairie, bal d'enfants sous la tente Guignon, eurent plein succès.

A 9 heures la Fanfare d'Angerville, toujours sur la brèche, entraînait la population vers la route d'Ouestreville sur l'emplacement du concours où M. Bose, armurier à Angerville, avait monté le feu d'artifice. Un vent d'ouest très favorable chassant la fumée, les spectateurs purent contempler à leur aise le magnifique spectacle qui leur était donné ; la pièce principale qui représentait un berger tenant à la main sa houlette et regardant son chien a été très réussie et très applaudie, ainsi que le bouquet final que purent apercevoir dans tout son épanouissement les habitants des hameaux de Villeneuve et d'Ouestreville.

Après avoir acclamé l'artificier M. Bose, la foule, toujours conduite par la Fanfare, revint à la place du Marché et le bal sous la tente Guignon reprit avec le même entrain que la veille ; à trois heures du matin on dansait encore. Au moment de quitter le pays, mardi matin, les musiciens du bal donnèrent une aubade d'adieux qui fut très goûtée des habitants, et notamment une tyrolienne et une polka à coups de langue joués par M. Barré.

Dimanche à l'occasion du 14 juillet, la fête se continuera, la plupart des motifs de décoration dus à l'ingéniosité de MM. Guiton, charpentier, et Imbault, maçon, resteront en place pour cette journée.

Il n'a pu être fait qu'un compte approximatif de la foule des visiteurs qui se sont rendus dimanche à Angerville à l'occasion du concours, on l'évalue à 6.000, chiffre qui aurait augmenté d'un quart si le tramway de Chartres eut été achevé ; tous les trains arrivant à Angerville étaient bondés et d'après les renseignements qui nous ont été fournis par la Compagnie d'Orléans, il a été délivré dimanche 800 billets de Paris à Angerville et 315 billets d'Étampes à cette station.

A Angerville.

La Fête nationale à Angerville, qui aurait dû se ressentir des journées du concours, a été célébrée avec sa solennité habituelle.

Samedi soir, la retraite aux flambeaux parcourait, avec le même entrain que huit jours auparavant, les divers quartiers de la ville.

Dimanche, à 2 heures, à la mairie, M. Desmoulin, maire, entouré de son adjoint, M. Guignepain ; de plusieurs conseillers, MM. Robert, Babault, Houzé, Girault, Manguin et Plé H. ; des membres du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne, MM. Billard, Vadé, Hardy, Picard, Boudou, Sevestre et Verdi ; de M. Chiarasini, capitaine retraité, et de différents fonctionnaires, passait la revue des pompiers ; puis le cortège, précédé de la fanfare, parcourait le pays.

Au retour, avait lieu le tirage de la tombola du concours.

Cette dernière partie de la fête s'est déroulée aussi bien que la première. Le soleil avait même accentué l'intensité de ses rayons, et le soir, après une retraite des plus brillantes, la jeunesse a terminé la fête comme il convient par un bal resplendissant de lumières et des plus animés : car on danse encore à Angerville.

A l'aube, tout le monde s'est séparé en se souhaitant d'y être à la prochaine.